LES HABITATS PROTOHISTORIQUES DE HAM "LE BOIS À CAILLOUX" (SOMME)

Pierre BARBET * & Nathalie BUCHEZ **

L'opération d'archéologie préventive réalisée en 1995 préalablement à l'aménagement de la ZAC "Saint-Sulpice" sur la commune de Ham (Somme) a conduit à ouvrir une fenêtre de 7 hectares sur les 13 concernés par l'emprise des travaux, livrant des vestiges qui s'échelonnent depuis les périodes anciennes de la protohistoire jusqu'à l'époque romaine. La plus ancienne implantation reconnue pourrait être un enclos à caractère funéraire de l'âge du Bronze. À deux reprises au moins, entre le VIe siècle et la fin du IVe siècle avant J.-C., le même secteur géographique a ensuite été investi par des unités d'habitat. La présence d'une petite nécropole à incinération suggère une perduration de l'occupation durant le IIIe siècle. Ces périodes protohistoriques sont les mieux documentées sur le secteur considéré. Enfin, de nouvelles traces tangibles apparaissent, sans doute au début de l'époque romaine, avec la mise en place d'un réseau de chemin et d'un parcellaire, peut-être rattaché à un établissement rural dont les aménagements se trouvent situés - comme au IIIe siècle avant J.-C. ? - en dehors de la fenêtre décapée.

HISTORIQUE DES OPÉRATIONS ET ÉTAT DE LA DOCUMENTATION

Les tranchées de sondage discontinues espacées de 20 m à 50 m réalisées sur ce secteur en 1994 par Laurent Duvette ont entraîné la mise en évidence de fossés, de concentrations de trous de poteau et de fosses à caractère domestique et funéraire – incinérations – (Duvette 1994). L'opération de 1995 dirigée par Pierre Barbet a consisté à effectuer des décapages sur les secteurs les plus denses en vestiges, laissant de côté les indices les plus ténus comme des structures isolées dans les tranchées de sondage (Barbet 1995) à la demande du *Service régional de l'Archéologie*. Les expériences récentes (autoroutes A29 est et ouest ; Buchez et *al.* 2000a) montrent que ces indices ténus peuvent témoigner d'implantations protohistoriques dont l'impact au sol est faible mais dont la reconnaissance permet néanmoins de combler des lacunes dans l'histoire de l'occupation. Les installations effectivement reconnues sur le site de Ham témoignent d'éventuels phénomènes de déplacement de l'habitat qu'un décapage intégral de la zone aurait peut-être permis de mieux cerner.

Les données publiées peuvent apparaître lacunaires, mais il faut rester conscient du fait que la présente étude s'appuie sur les résultats d'opérations archéologiques déjà anciennes. D'une part, les méthodes de fouille de certains types de vestige comme les incinérations ont évolué depuis, de même que les problématiques et, d'autre part, il a fallu compter avec les aléas liés à la conservation du mobilier qui ont entraîné une perte d'information.

SITUATION ET DESCRIPTION GÉNÉRALE DES VESTIGES

Le site du "Bois à Cailloux" se trouve dans l'Est de la Somme (fig. 1 ; note infrapaginale 1), en limite de l'Aisne, au nord de la ville de Ham. Il est localisé sur le versant nord de la vallée de la Somme. Les habitats se sont implantés sur un limon loessique et occupent le haut du versant dominant la plaine marécageuse (lieu-dit "Les Marais d'Estouilly") d'une dizaine de mètres.

Une concentration de trous de poteau et de fosses a été individualisée dans la partie sud-ouest de la zone étudiée (fig. 2). Un autre ensemble de vestiges a été observé au nord-est, distant d'une centaine de mètres de la première concentration. Cet ensemble est constitué d'un enclos circulaire localisé à l'extrémité nord-est, d'un ou deux noyaux de structures à caractère domestique et d'un cimetière à incinérations qui se développe en périphérie sud-ouest. Un réseau de fossés s'étend sur l'ensemble du secteur sondé.

UN ENCLOS À CARACTÈRE FUNÉRAIRE ?

Il s'agit d'un enclos fossoyé circulaire d'un diamètre externe de 6 m et comportant une interruption vers le sud de 2,20 m de large. Le fossé, de 0,60 m de profondeur et 0,50 m de large est caractérisé par un comblement homogène. Un creusement d'un diamètre de 0,82 m et d'une profondeur de 0,65 m et localisé à l'extérieur de l'enclos, à un peu près 3 m de distance de celui-ci, a livré deux

(1) - Avec la collaboration de Rachid Kaddeche (INRAP Nord-Picardie), pour le dessin assisté par ordinateur (DAO).

* INRAP Nord-Picardie
** UMR 8555, Centre d'Anthropologie de Toulouse, HALMA, Lille et
INRAP Nord-Picardie
518 rue Saint-Fuscien
F - 80 000 AMIENS

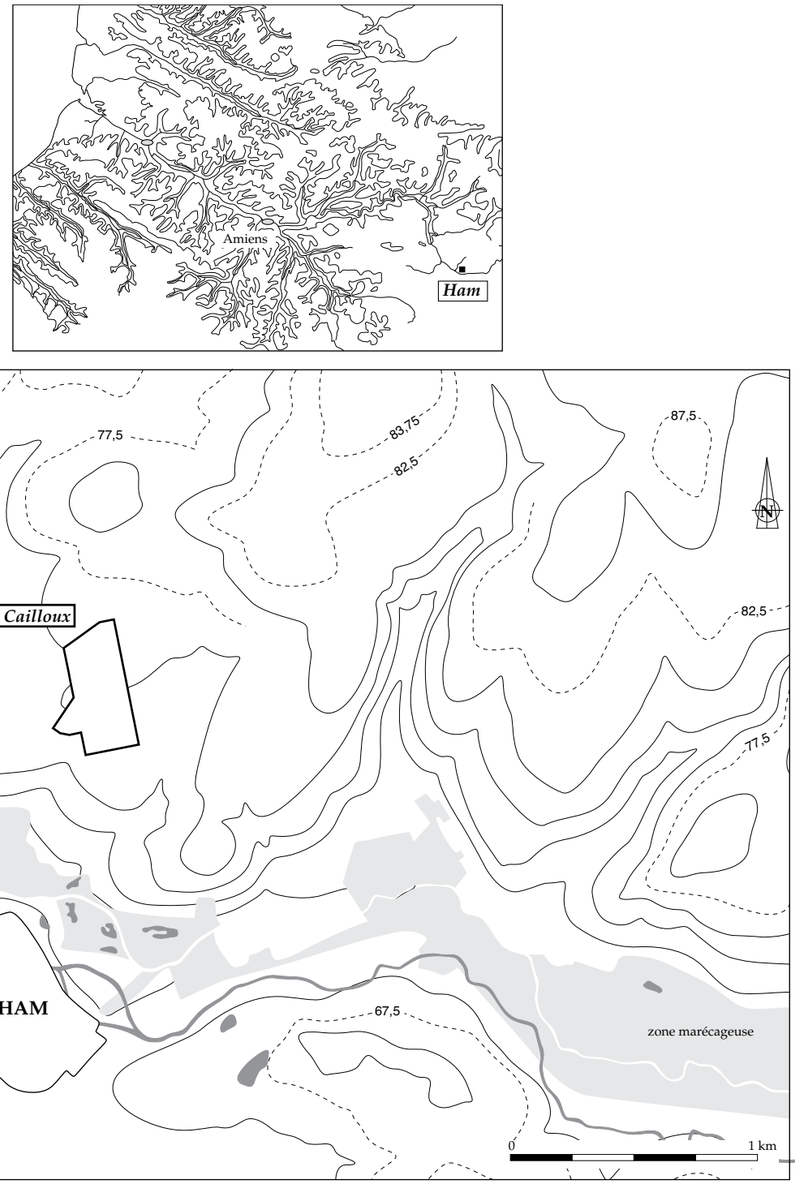

Fig. 1 - Localisation du site de Ham "Le Bois à Cailloux".

esquilles osseuses brûlées sans doute humaines (?) ainsi que du charbon de bois. Peut-être faut-il voir, dans l'ensevelissement d'une très faible quantité d'ossements mêlés à des résidus de combustion provenant du bûcher, le témoignage du comportement funéraire qui caractérise tout ou partie du Bronze final et dont résultent des traces matérielles ténues, difficiles à mettre en évidence (Gaudefroy & Le Goff 2004). Le site de Thourotte dans l'Oise en fournit un exemple : d'abord occupé, au début du Bronze final, par un enclos circulaire, peut-être réservé à un seul individu, le lieu est ensuite utilisé comme nécropole avec l'enfouissement de plusieurs incinérations en pleine terre constituées de dépôts osseux modestes dépourvus de mobilier (Blanchet & Talon 2005).

Cependant, dans le cas de Ham, l'indigence des vestiges et les faibles dimensions de l'enclos conduisent à rester prudent sur la datation. De façon plus générale, bien que des centaines d'enclos circulaires de toutes dimensions aient été répertoriées en photographie aérienne par R. Agache dans la Somme, peu ont été fouillés et les exemples datés

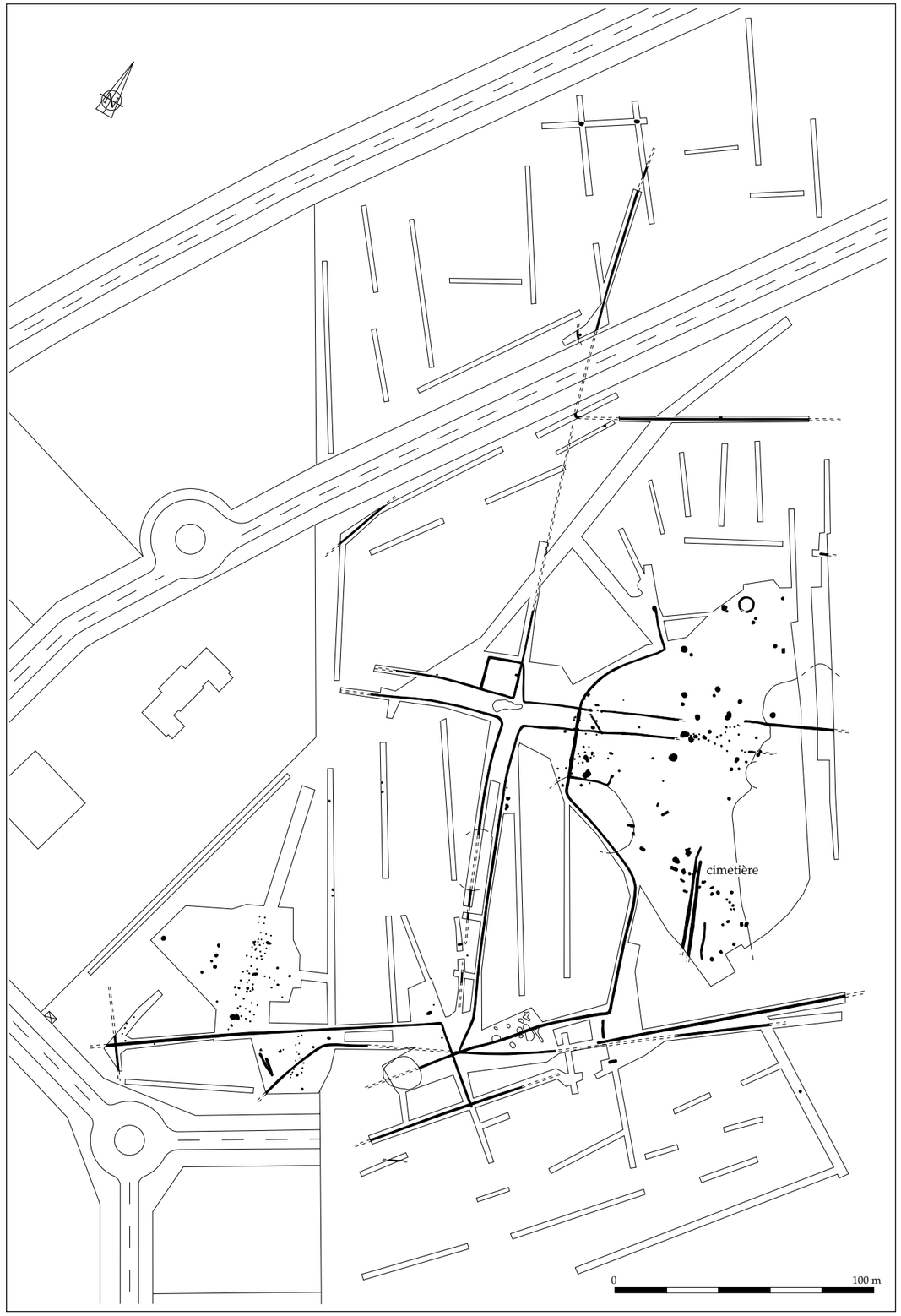

Fig. 2 - Plan des sondages et des zones décapées

sont encore plus rares, trop pour esquisser une réelle chronologie du phénomène. La configuration de Ham caractérisée par un enclos interrompu de petite taille se retrouve à Vignacourt "Bois Vieil", site fouillé à l'ouest d'Amiens (Collet et *al.* 1998). Cet enclos circulaire de 8 m de diamètre est constitué d'une tranchée irrégulière, étroite (0,40 m) et peu profonde (0,15 m), interrompue dans sa partie nord nord-ouest par une entrée de 0,70 m de large comportant un poteau d'un côté. Comme à Ham, l'aire interne n'a pas livré de vestige, mais une incinération constituée de restes humains et de charbons de bois déversés, a été trouvée à 80 m à l'est de l'enclos. Seules 30 % des anomalies environnantes ayant été fouillées, cette incinération apparaît isolée et l'organisation de l'ensemble funéraire nous échappe. Une découverte plus récente à Nesle "Route de Rouy"(Somme) fait état d'un enclos circulaire de 9,50 m de diamètre ouvert au nord-est sur 0,90 m et cernant deux structures funéraires (Petit 2004). L'avancée de nos connaissances sur le phénomène des enclos passe par l'obtention de datations ^{14}C. Une confrontation entre les datations des sites de Vignacourt et Nesle

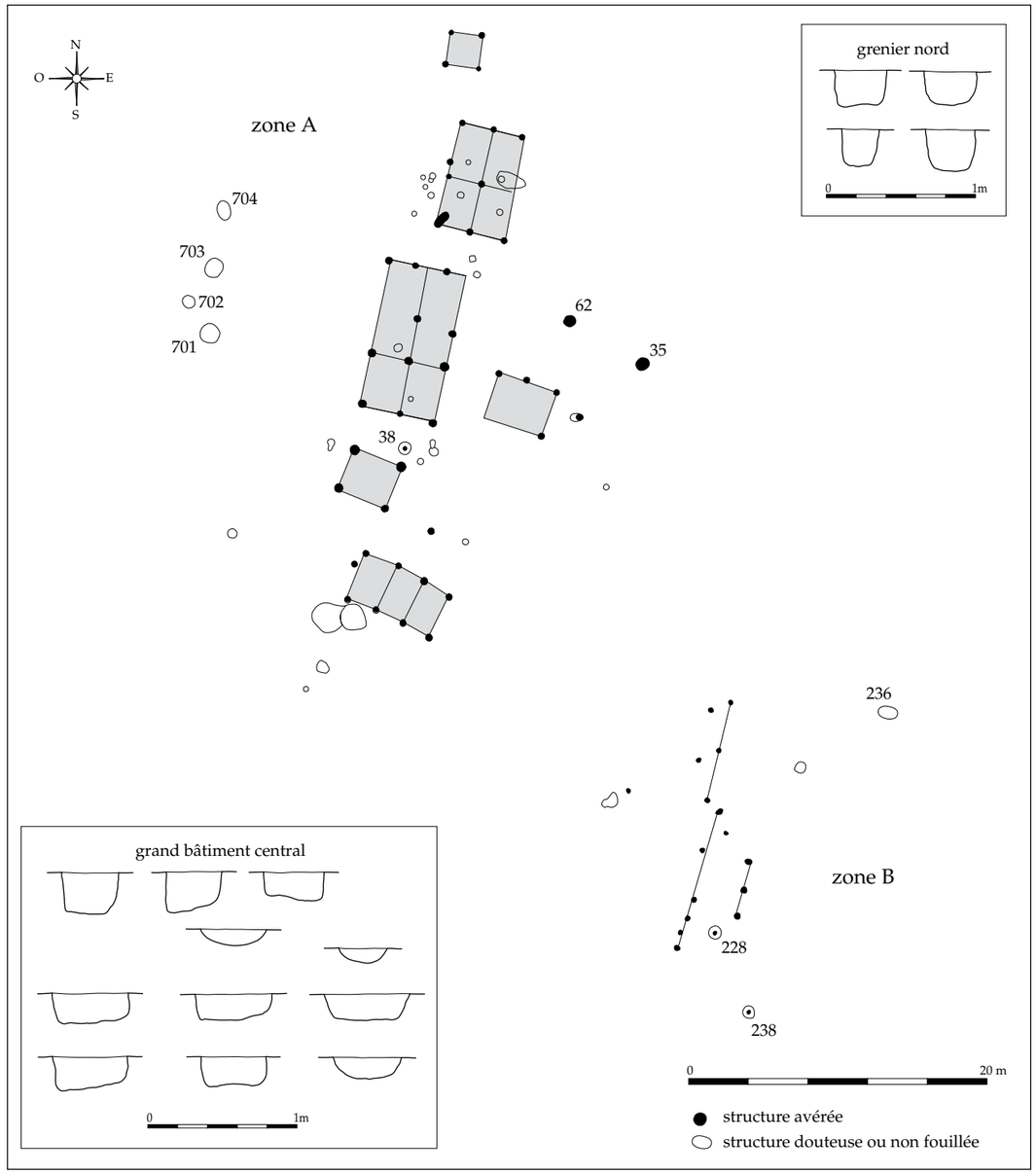

Fig. 3 - Plan du secteur sud-ouest (zones A et B) ; profil des trous de poteau du grand bâtiment central et du grenier nord

permettrait ainsi de déterminer si les petits enclos correspondent à une même phase chronologique ou si un autre paramètre - statut des défunts - doit être introduit pour expliquer ces configurations.

LES VESTIGES D'HABITAT DU SECTEUR SUD-OUEST

ÉLÉMENTS STRUCTURELS

Le décapage, d'une part, d'une aire d'environ 6 000 m² et, de l'autre, d'une aire d'environ 800 m² a entraîné la découverte, d'un côté, de plus de 60 anomalies dont la plupart peuvent être interprétées comme des trous de poteau (zone A) et, de l'autre, d'une vingtaine d'anomalies du même type (zone B).

Bien que la majeure partie des trous de poteau de la zone A soit de faible profondeur (hauteur conservées dans le sol naturel : de 10 à 30 cm selon les cas, plus rarement 40 cm), ces vestiges s'organisent de façon cohérente dessinant des plans intelligibles (fig. 3).

Deux grands bâtiments rectangulaires à poteaux plantés de même orientation et de même schéma architectural peuvent ainsi être distingués : il s'agit de constructions à faîtière comportant une travée de supports ou alignement transversal, décalé vers le sud-est. Les diamètres des trous de poteau oscillent entre 40 et 50 cm. Ces édifices de 50 m² pour l'un (10 m de long sur 5 m de large) et de 30 m² pour l'autre (7 m de long sur 4,20 m de large) sont à considérer comme des bâtiments d'habitation. Les surfaces délimitées par ces constructions comprennent des trous des poteau sans doute à mettre en rapport avec des agencements internes bien que l'hypothèse d'architectures successives et spatialement superposées ne puisse être totalement exclue. De même, la concentration de poteaux située à l'extérieur de l'un des bâtiments, du côté sud-ouest, évoque-t-elle plutôt la possibilité d'un aménagement directement associé à cet édifice (appentis, entrée ?).

Un ou deux greniers de plan subcarré ont également été mis évidence : leurs poteaux ne sont guère plus profondément enfoncés dans le sol par rapport à ceux des grands bâtiments précédemment décrits. Dans le cas du grenier nord, de 2,20 m à 2,30 m de côté (5 m²), le diamètre des trous de poteau est d'environ 0,30 m, et dans le cas de la construction sud, plus grande (10 m², 3,40 m sur 2,90 m), les dimensions des supports sont plus importantes, leur diamètre avoisinant les 0,50 m. L'existence d'un trou de poteau plus à l'est dans l'alignement de l'un des côtés peut conduire à envisager, pour ce dernier bâtiment, un plan rectangulaire couvrant une surface deux fois plus vaste.

Le plan rectangulaire à une nef et supports en vis-à-vis dans les parois est attesté par ailleurs (plus au sud). Les creusements peu profonds localisés à l'est du grand édifice peuvent constituer les vestiges d'un autre exemple de ce type de construction allongée, moins bien conservé. En adjoignant à ces derniers éléments un trou de poteau, médian, placé en avant on peut aussi faire l'hypothèse, pour cet exemple, d'un bâtiment à toiture en croupe.

De part et d'autre des bâtiments, plusieurs fosses ont été décelées : à l'est, les creusements 35 et 62, de plan circulaire (de 0,90 m à 1 m de diamètre et environ 0,60 m de profondeur) dont l'un (35) a livré un petit lot de fragments céramiques et, à l'ouest, les structures 701 à 704 à remplissage fortement charbonneux et chargé en inclusions de limon thermoaltéré que les conditions d'intervention n'ont pas permis de fouiller. Il paraît cohérent de dater le bâti à partir du mobilier détritique que contient la fosse 35 localisée à proximité des constructions. Cependant, en l'absence de tesson dans les trous de poteau eux-mêmes cette association reste hypothétique.

À une vingtaine de mètres au sud-ouest de la zone A, a été décelée la présence d'une autre concentration de trous de poteau moins profonds (moins bien préservés ?). Aucun plan de bâtiment ne ressort du nuage de trous de poteau mais deux alignements pourraient néanmoins signaler l'existence d'une grande construction de même orientation que celles de la zone A.

De la fosse 236 située en périphérie de cette concentration de vestiges proviennent quelques fragments céramiques comparables d'un point de vue technologique et morphologique aux vases de la fosse 35.

Deux structures de ce secteur (228 et 238), et une autre localisée en zone A (38), soulèvent des interrogations quant à leur fonction : il s'agit de fosses circulaires de 0,80 m de diamètre aux parois verticales conservées sur une soixantaine de centimètres de profondeur dont le fond comporte un surcreusement central de type « trou de poteau » (diamètre : 20/25 cm, profondeur : 10/15 cm).

ORGANISATION SPATIALE ET CARACTÉRISATION DU SITE

Les constructions de la zone A sont alignées selon un axe nord-nord-ouest/sud-sud-est, les deux greniers étant situés de part et d'autre des deux grands édifices (fig. 3). Chaque type de plans se retrouve en deux exemplaires suggérant la récurrence d'un module constitué d'un grand bâtiment rectangulaire, ou habitation, associé à un grenier et à une autre construction annexe dont la

vocation reste indéterminée. Il n'est pas possible de trancher entre deux possibilités : celle de deux unités d'habitat contemporaines et celle d'une reconstruction à l'identique légèrement décalée dans l'espace.

En prenant en compte les vestiges moins bien préservés de la zone B où paraît se développer une autre unité d'habitat qui se rattacherait globalement à une même fourchette chronologique, la question de la caractérisation de l'occupation dont témoignent les différents ensembles décrits (zones A et B) se pose avec encore plus d'acuité. Ces éléments peuvent correspondre à un habitat ouvert groupé ou à des unités diachroniques régulièrement déplacées.

MOBILIER CÉRAMIQUE ET DATATION

Une vingtaine d'individus céramiques peuvent être différenciés (18 provenant de la fosse 35 et 2, de la fosse 236) dont douze formes identifiables (fig. 4).

Données technologiques et décor

Les pâtes sont toutes chamottées (particules fines ou grossières). Un groupe de céramique fine à semi-fine (14 individus, fig. 35/1 à 35/6, 35/7, 236/1 et 236/2) se distingue. Les vases sont brun foncé à noire. Les surfaces qui comportent un liseré sous-jacent plus clair et des affleurements rouges à bruns sont lisses ou présentent un lustre (35/2 à

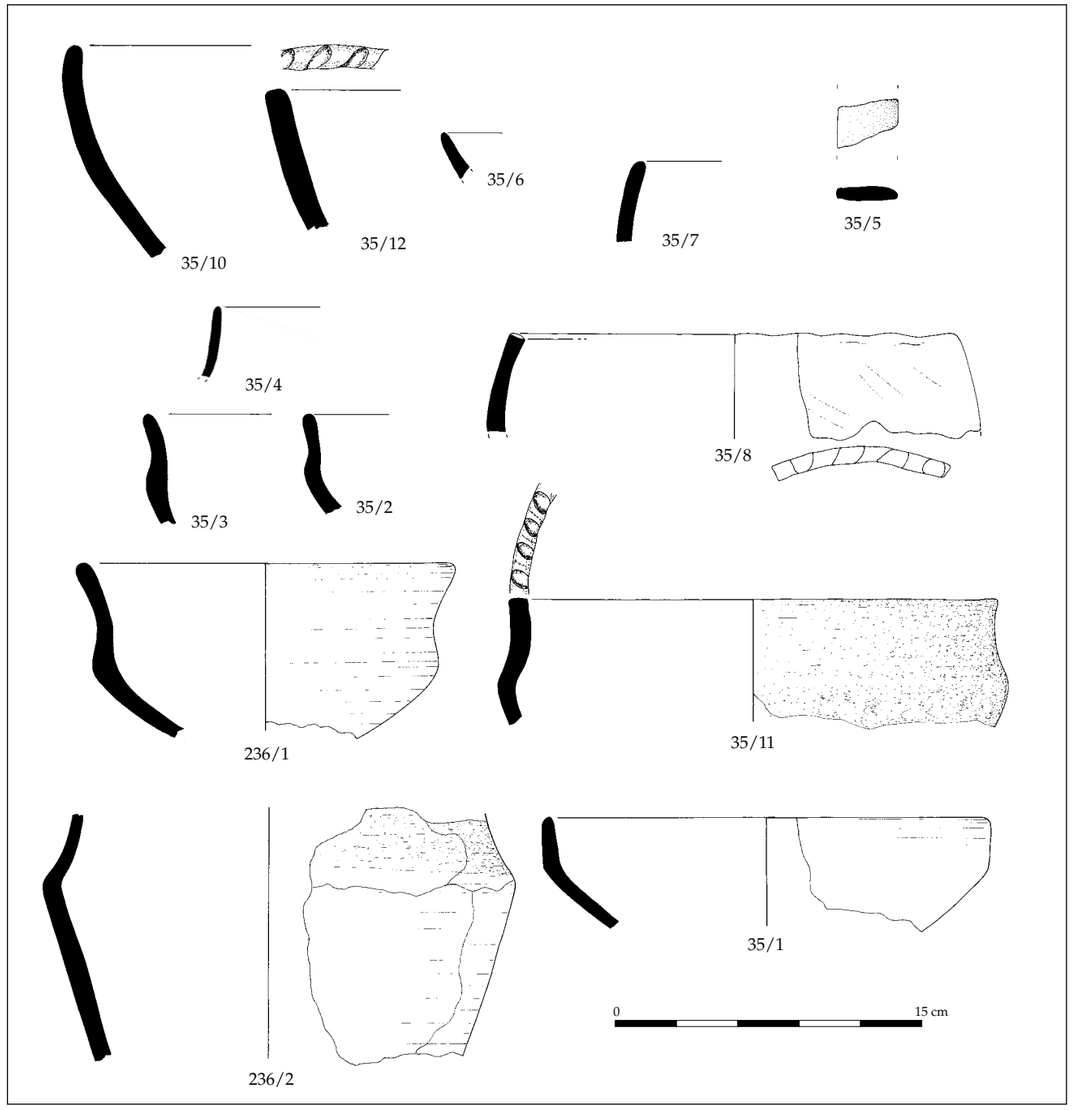

Fig. 4 - Mobilier des structures 35 et 236

35/4). Les récipients à pâte grossière (6 individus, 35/8, 35/10 à 35/12), à surface interne brun foncé et à surface externe rouge à brun rouge, sont caractérisées par un lissage de type « main mouillée ». Les seuls décors répertoriés sont des impressions digitées réalisées sur le bord des vases (fig. 4).

Formes

Ce petit ensemble est majoritairement constitué de formes simples, à profil curviligne, ouvertes à légèrement fermées (une céramique fine, 35/6, et 4 céramiques grossières, 35/7 35/8, 35/10, 35/12) et de formes carénées. Deux types de profil segmenté se différencient à partir de la morphologie de la partie supérieure : rectiligne et verticale dans un cas (céramique fine 35/1), concave dans les autres (céramiques fines 35/2, 35/3, 35/11 et 236/2). La sinuosité prononcée de la partie haute du vase 236/1 peut conduire à le décrire comme une forme carénée à col évasé. Un élément en pâte fine et surface lustrée pourrait correspondre à un col rentrant (35/4) et un autre, à un fragment d'anse en ruban (35/5).

Datation

S'il n'est pas encore possible de proposer un schéma d'évolution régionale de la céramique entre la fin du Bronze final et le début de La Tène ancienne, quelques jalons peuvent être placés à partir de l'étude comparative des lots céramiques les plus fournis. La place de plus en plus importante prise par les profils segmentés au cours de cette période est une évolution documentée pour le Sud de la Picardie (Talon 1987) comme en Basse-Normandie (Lepaumier & Marcigny 2003) qui est aussi notée localement. L'un des jalons les plus récents pour la Somme paraît être, en l'état actuel de nos connaissances, l'ensemble céramique de Saleux "Les Traneaux" (Buchez & Talon 2005) où dominent les formes carénées. Cet ensemble, qui montre de nombreux points de comparaison stylistique avec le mobilier du site de Petters Sports Field (Grande-Bretagne) représentant une phase évoluée décorée du *Plain Ware* (O' Connell 1983), semble devoir être situé dans une fourchette fin VIIe siècle – VIe siècle. Les céramiques de Ham également caractérisées par des profils carénés se distinguent de celles de Saleux tant du point de vue technologique – l'utilisation du silex pilé comme dégraissant est généralisée sur ce site – que stylistique pour autant que l'on puisse en juger à partir d'un échantillon peu conséquent et sans doute peu représentatif : les fortes affinités avec les mobiliers céramiques anglais ne sont pas relevées à Ham. La forme carénée à col évasé (236/1) qui peut évoquer les formes dites jogassiennes à carène médiane (Aisne-Marne Ia de la chronologie de Demoule, 1999) suggère de placer ce petit échantillon postérieurement à l'ensemble de Saleux.

LES VESTIGES D'HABITAT DU SECTEUR NORD-EST

ÉLÉMENTS STRUCTURELS

Le décapage d'une aire d'environ 15 000 m² a conduit à mettre en évidence une centaine d'anomalies dont les deux tiers sont à l'évidence des structures anthropiques (fig. 5) : trous de poteau, silos, foyers ou fours et fosses de fonction indéterminée constituant les composantes d'un habitat.

Deux zones de plus forte concentration en trous de poteau peuvent être notées. Du secteur A se dégage le plan d'une construction rectangulaire à une seule nef de 8 m de long sur 4 m de large et d'orientation nord-est/sud-est associé à un grenier carré de 2,20 m de côté. Les trous de poteau du bâtiment rectangulaire possèdent des diamètres qui s'échelonnent de 0,45 m à 0,65 m et sont conservés sur 0,20 à 0,40 m sous la semelle de labours. Les creusements liés à l'implantation du grenier sont d'un diamètre moins important (0,25 m à 0,35 m) pour une profondeur équivalente (0,20 m à 0,35 m). Bien que les anomalies pouvant être interprétées comme des trous de poteau soient plus nombreuses sur la zone B, seul un agencement qui ne prend en compte que cinq indices ressort du plan : ces éléments délimitent une aire quadrangulaire de 5 m sur 4 m (20 m²). L'orientation de cet agencement, similaire à celle du bâtiment rectangulaire de la zone A, valide l'hypothèse avancée.

Douze structures, circulaires en plan, plus ou moins profondes et caractérisées par des profils « en cloche » ou en « bobine » ont été mises au jour dans la zone A, pour la plupart localisées dans un périmètre d'une vingtaine de mètres autour des bâtiments mais, pour certaines, plus excentrées vers le nord-ouest (408, 423, 407, 403). La morphologie de ces creusements conduit à les ranger dans la catégorie des structures de conservation enterrées ou silo (fig. 6) à deux exceptions près, d'identification plus délicate : les dimensions des structures 368 et 385 se retrouvent dans le cas des silos 374 et 403 mais ces fosses présentent des traces de thermoaltération sur leur paroi. S'agit-il alors du témoignage d'un assainissement par le feu de structures de conservation ou de traces en rapport avec un fonctionnement comme foyers (*cf. infra*) ?

Les remplissages des silos postérieurement à leur utilisation – aucune couche de grains en place n'a été notée – montrent des successions de comblements naturels (érosion des conduits et des chambres, dislocation des surplombs) et de remblais plus ou moins chargés en déchets (céramiques, ossements). Il est cependant difficile de caractériser ici, *a posteriori*, à partir des descriptions disponibles toutes les couches de remplissage,

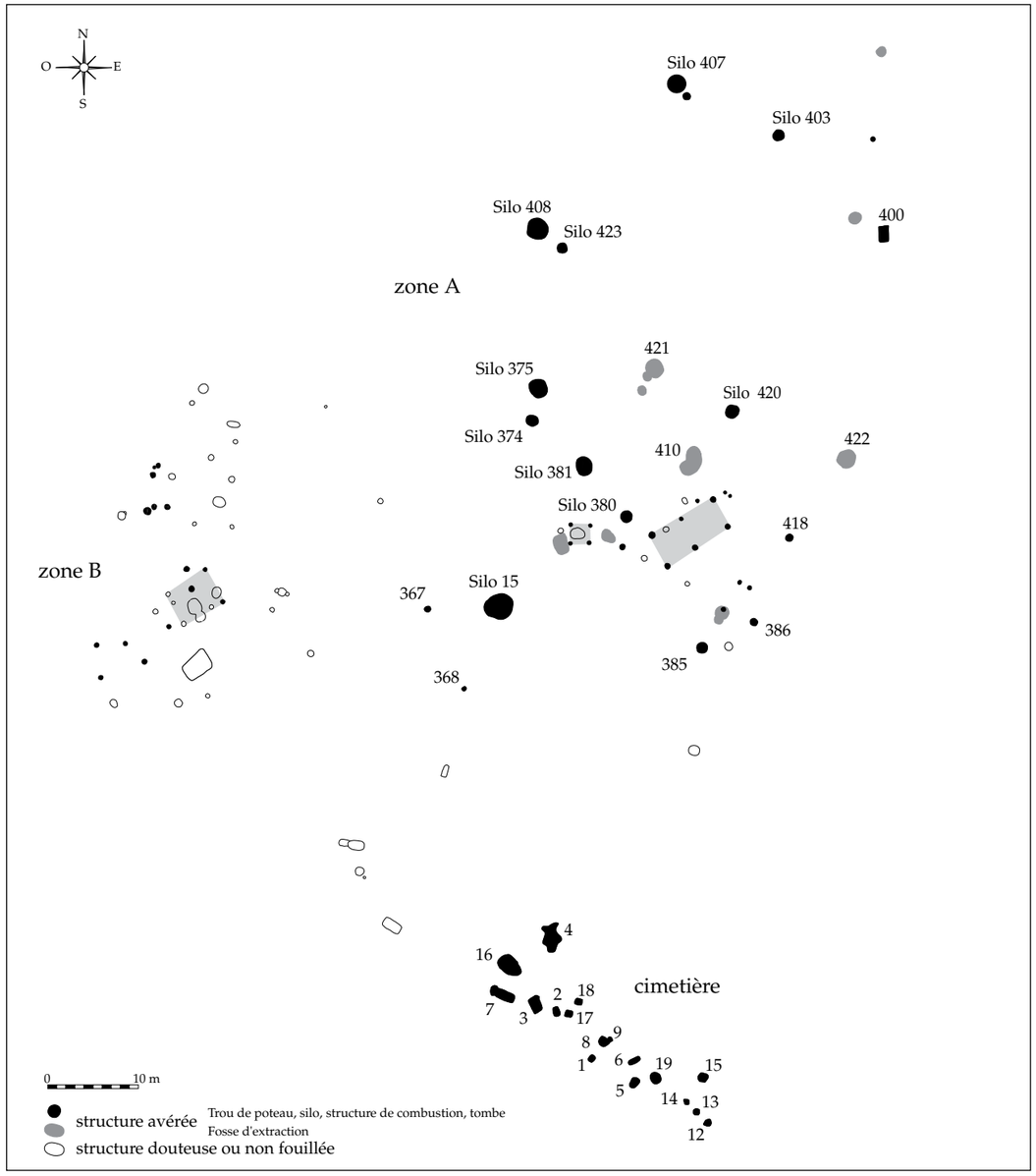

Fig. 5 - Plan du secteur nord-est

ce qui hypothèque tout travail de restitution des formes d'origine basée sur une évaluation de la part des sédiments provenant des parois et donc toute estimation des contenances. Trois, voire quatre catégories de silos semblent néanmoins se dégager en fonction de leurs dimensions (tab. I). Ce phénomène, déjà relevé sur d'autres sites de la même période, est à mettre sur le compte de la variabilité des récoltes mais aussi d'un système de gestion des réserves élaboré qui souligne la diversité de la destination des stocks (consommation sur place, semences, réserves provisionnelles, excédents destinés aux échanges). On distinguerait le stockage à long terme d'un côté (silos de grande dimension) et à moyen terme de l'autre, les réserves de grains provenant des grosses structures pouvant être réparties dans des silos plus petits ouverts au fur et à mesure des besoins (Gransar 2000). On note également, sur le site de Ham, la coexistence de différentes formes de stockage avec la présence d'un grenier.

Une troisième composante de cet habitat – la structure de combustion – doit être évoquée. Elle est peut-être représentée par deux types différents : la fosse quadrangulaire 400, de 1,40 m de long et

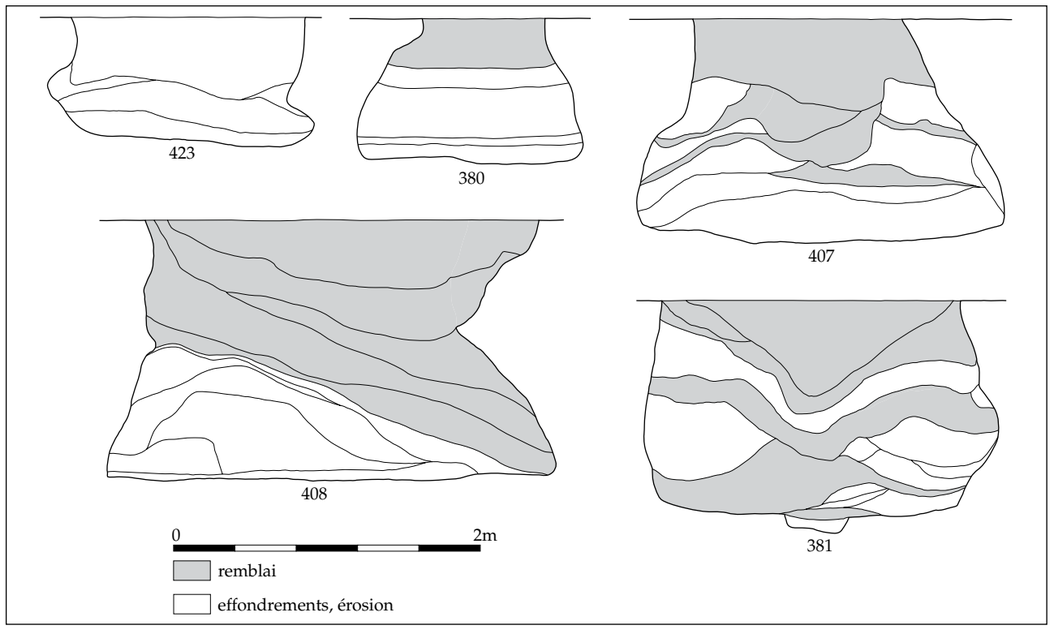

Fig. 6 - Coupes des silos

1,10 m de large, d'une part, et les fosses à profil en cloche 368 et 385, d'autre part (*cf. supra* et tab. I). Les parois verticales de la structure 400 sont partiellement altérées par le feu sur une épaisseur de 8 cm. Une couche de 5 à 10 cm d'épaisseur constituée de sédiments limoneux mêlés de charbons de bois et de particules de limon thermoaltéré tapisse, par ailleurs, le fond et les parois de la fosse. Celle-ci, isolée en périphérie nord-est des vestiges de La Tène ancienne, n'a pas livré d'indice datant permettant de l'associer en toute certitude avec cet habitat. En revanche, des fosses 368 et 385, localisées également sur les marges de l'habitat mais au sud-est, proviennent des lots de céramiques laténiennes. Dans ces deux cas, c'est la fonction de la structure qui demeure incertaine (*cf. supra*).

N°	Ø de base	Hauteur
374	1,10	0,50
403	1,20	0,40
385	1,20	0,40
368 ?	0,65	0,40
422	1,50	0,65
423	1,60	1,35
375	1,60	1,05
420	1,85	1,80
381	2	1,50
15 ?	2,20	1,20
407	2,40	1,50
408	2,90	1,70

Tab. I - Dimensions des silos et structures piriformes

Enfin, signalons quelques fosses polylobées (421, 422, 382) dont la fonction est vraisemblablement l'extraction de matériaux limoneux destinés à l'édification des bâtiments, ainsi que quelques creusements de morphologies et volumes très variables dont la fonction primaire nous est inconnue.

ORGANISATION SPATIALE ET CARACTÉRISATION DU SITE

La zone A se présente comme un habitat ouvert se développant sur une aire de 3 000 m². La superficie de l'édifice rectangulaire de la zone A, évaluée à 32 m², peut être considérée comme suffisante pour une habitation. Quatre des cinq structures (15, 380, 381, 385, 408) ayant livré l'essentiel du mobilier céramique se trouvent dans les environs immédiats de ce bâtiment, suggérant une proximité du lieu de vie (15, 380, 381, 385, fig. 5). Les rejets osseux sont également nettement plus abondants dans les couches de remblais provenant des fosses 15, 380 et 381. Les céramiques issues des quatre ensembles précédemment cités sont peu fragmentées et composent un même spectre multifonctionnel réunissant des assiettes/écuelles (vaisselle de table), des pots de différentes dimensions en pâte fine et grossière (vaisselle de table, de cuisson, ou liée à la conservation). Par ailleurs, des fragments des mêmes individus-vases se rencontrent dans les structures 380, 381, 15 et 418 localisées tout autour

du bâtiment supportant l'hypothèse d'un rejet primaire des détritus en surface du sol avant répartition de ces déchets dans les structures inutilisées environnant la zone d'activité principale.

D'un autre point de vue, les mêmes catégories technomorphologiques se retrouvent d'un ensemble céramique à l'autre, ce qui donne une impression d'homogénéité chronoculturelle et conduit à envisager une courte durée d'occupation, sans doute sur une génération. La capacité de stockage mis évidence sur ce site prend alors un relief particulier. L'espace dévolu au stockage, surtout important à La Tène ancienne, est un phénomène connu dans d'autres régions (Gransar 2000) dont il convient encore de déterminer s'il est inhérent aux conditions agraires, aux techniques de semis, ou lié au dégagement de surplus.

Si la zone A apparaît comme une unité domestique dont les différents éléments - notamment les structures de conservation - s'organisent autour du bâtiment d'habitation, il reste à comprendre la vocation de la zone B constituée uniquement de vestiges en rapport avec du bâti (trous de poteau) associés à quelques petites fosses peu profondes de fonction indéterminée. L'absence de mobilier est un fait marquant, indice en faveur de l'hypothèse d'un secteur annexe, mais, sa contemporanéité avec la zone A reste de ce fait incertaine : elle est, en effet, basée sur la seule similitude d'orientation entre les bâtiments des deux secteurs.

MOBILIER CÉRAMIQUE ET DATATION

Le nombre d'individus différenciés s'élève à 288 (fig. 7 à 13).

Données technologiques

À l'œil nu, deux principaux groupes argileux peuvent être différenciés, dont l'un correspond à des matériaux comprenant des éléments carbonatés ou à des pâtes vacuolaires, les vacuoles témoignant alors de la dissolution d'éléments carbonatés. Il est possible que cet ensemble soit hétérogène. L'analyse microscopique d'échantillons provenant des ensembles céramiques régionaux découverts lors des fouilles préventives sur l'Autoroute A29 entre Amiens et Saint-Quentin a en effet conduit à distinguer plusieurs sous-groupes d'après le type de carbonates (Convertini 2000). Il ressort par ailleurs de cette étude que l'utilisation des argiles carbonatées est, pour le secteur géographique considéré (Est de la Somme et marge ouest de l'Aisne), un fait récurrent dès La Tène ancienne (exemple : site Aisne-Marne IIA-IIB de Quivières "L'Éfourchon du Chemin de Saint-Quentin"). À partir des données issues des fouilles sur ce tracé autoroutier, on pouvait aussi noter, une répartition plutôt orientale des sites à forte proportion de céramiques carbonatées, celles-ci représentant 10 % des ensembles d'Harbonnières, site proche d'Amiens et 20/30 % des ensembles du site de Quivières localisé près de Saint-Quentin. Les mobiliers céramiques de la zone d'habitat de La Tène ancienne de Ham qui comprennent entre 11 et 51 % de céramique à pâte carbonatée (moyenne : 31 %) confirment ces résultats (tab. II). Un second groupe de matériaux correspond à des argiles riches en oxydes de fer comprenant des grains de quartz en quantité variable. L'étude précédemment citée montre que ces matériaux renferment, de site à site, les mêmes inclusions naturelles du fait de la faible variabilité des formations d'accumulations argileuses au plan régional. On n'observe pas dans les ensembles céramiques de Ham de corrélation entre matériau et formes. Notons toutefois que les assiettes carénées sont toujours associées aux matériaux du second groupe.

La chamotte est présente dans la plupart des céramiques, y compris dans quelques pâtes à inclusions carbonatées. L'utilisation de la chamotte sur tous les sites de La Tène ancienne étudiés pour la Somme sans distinction liée à un critère morpho-fonctionnel suppose qu'il s'agit d'une pratique traditionnelle, d'un trait culturel. L'hypothèse de l'ajout volontaire de silex, basée sur l'abondance des grains, ne peut, en revanche, être avancée que dans quelques cas. Ces inclusions sont généralement associées à la chamotte. Différentes formes étant concernées (15/2, 15/15, 381/1), le façonnage de céramiques à partir d'un matériau incluant des

N° de structure	% de pâte vacuolaire et/ou avec éléments carbonatés perceptibles à l'œil nu	Individus vases dessinables (fig. 7 à 13)
380	11 %	380/11, 380/12, 380/14
385	15 %	385/3
381	34 %	381/4, 381/15, 381/16, 381/17, 381/18, 381/22
15	46 %	15/2, 15/3, 15/4, 15/6, 15/9
408	51 %	408/1, 408/2, 408/3, 408/5, 408/8, 408/18, 408/20

Tab. II - Pourcentages de pâtes carbonatées par ensemble

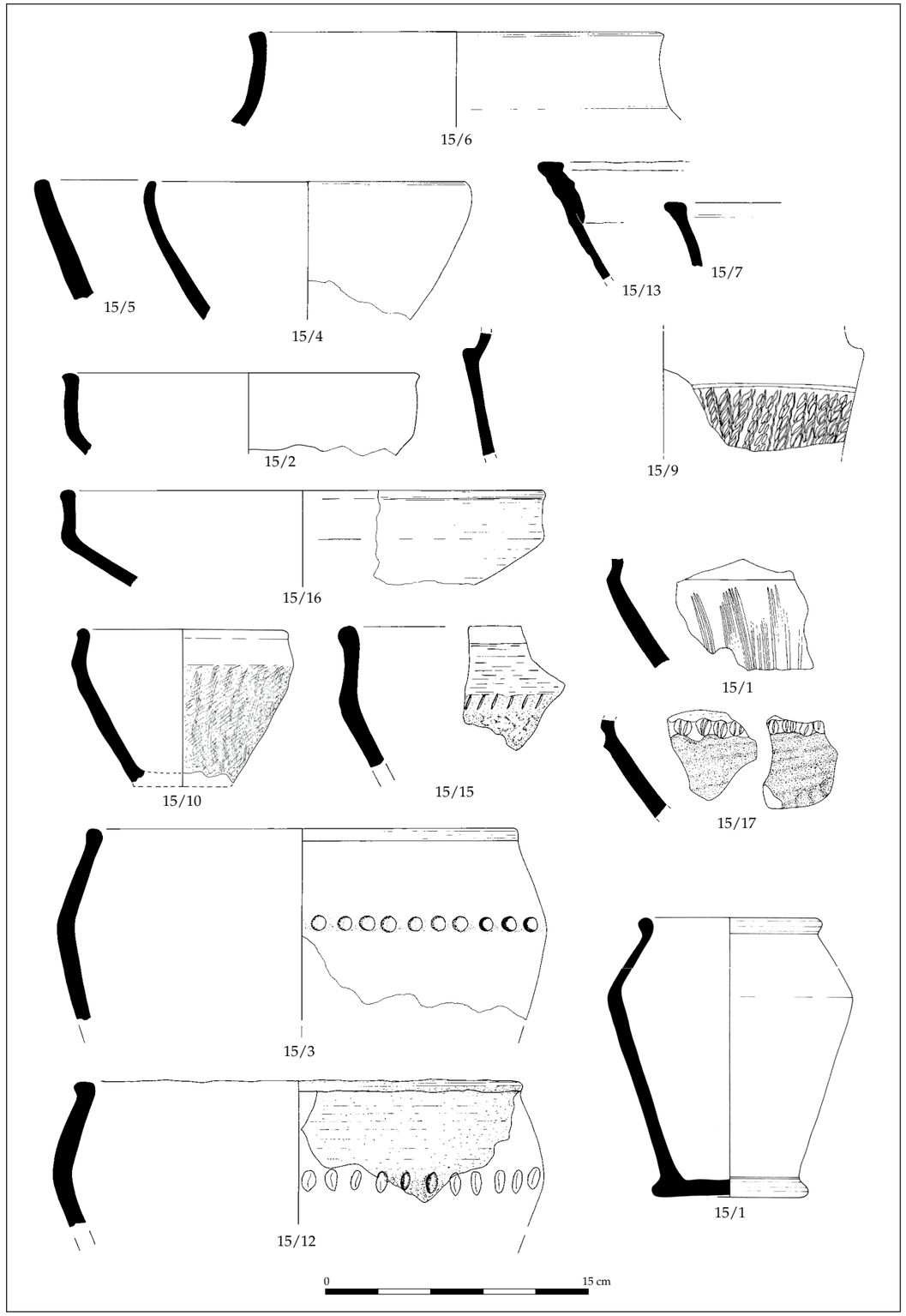

Fig. 7 - Mobilier de la structure 15.

particules de silex peut également résulter d'un choix culturel, être une possible perduration des pratiques du premier âge du Fer, période plutôt marquée régionalement par l'association silex/chamotte.

Un vase de Ham est caractérisé par un matériau comportant de nombreuses particules végétales grossières (les végétaux ont disparu, mais on peut observer dans certaines vacuoles, à la loupe binoculaire, une âme fibreuse grise). Cet exemple (15/13, fig. 7) est à rapprocher de ceux mis en évidence sur les sites d'habitat de Huppy "Trinquies" (site inédit) comprenant deux vases et de Thieulloy-L'Abbaye "Le Buquet Zabelle Au Chemin des Charbonniers" (Ouest de la Somme) représenté par un vase (Millerat & Buchez 2004). Lorsque les formes peuvent être restituées (Ham, Huppies), il s'agit de récipients de forme tronconique toujours caractérisés par une paroi très fine grossièrement régularisée. Ces éléments sont à rapprocher des godets à sel identifiés sur le site de Vignacourt "Bois Vieil" (Bouillot & Collet 1999 ; Prilaux 2002). La présence récurrente d'un petit nombre de tessons sur plusieurs sites régionaux est sans doute révélateur d'échanges, ces fragments arrivant sur les sites consommateurs incrustés dans les pains de sel émanant de certains sites de production tel celui de Vignacourt (pour La Tène finale : Weller & Robert 1995).

Les techniques de finition observées sur les céramiques de Ham (tab. III) ont déjà été rencontrées et décrites lors de l'étude d'autres sites régionaux de La Tène ancienne (Buchez 2002) :
– Lustrage et polissage (identifiables respectivement par une brillance sans et avec facettes visibles) caractérisant les assiettes carénées et à épaulement, et souvent aussi, la partie haute externe des pots carénés ou à épaulement ;
– Raclage, brossage/tamponnage, lissage au doigt, peignage, crépissage (identifiables respectivement par de larges facettes avec arrachements de pâte, par un aspect grenu ou grumeleux, par de larges facettes concaves, par des stries contiguës, par l'apport d'un revêtement) caractérisant notamment les formes simples tronconiques et les parties basses externes des pots carénés.

Technique (surface externe)	Individus vase dessinables (fig. 7 à 13)
Lustrage	15/9 (sup.), 15/16, 300/3, 381/4, 381/11 (partie sup.), 381/22, 381/23, 408/11
Polissage	385/9, 300/2 partie sup. : horizontal ; inf. : oblique), 374/1, 408/5, 380/10, 15/12 (sup.), 408/20 (sup.)
Raclage	422/1, 408/20 (inf.)
Brossage	380/15, 408/18, 15/15 (inf.)
Brossage ou tamponnage (aspect grenu à grumeleux)	385/2, 385/1, 408/1, 380/18, 425/4 (tous inf.)
Lissage au doigt	422/5, 381/1, 15/10, 15/17
Peignage	15/1 (inf.), 408/23

Tab. III - Techniques de finition.

Technique décorative	Nombre	individus vases dessinables (fig. 7 à 13)
Impressions discontinues	16	15/3, 15/12, 15/15, 15/17, 381/3, 381/12, 381/8, 381/18, 385/1
Digitées/ongulaires		385/8,407/4,408/1,420/1,422/5, 425/4
Impressions discontinues au poinçon	8	poinçon à extrémité circulaire : 381/16, 381/17 poinçon à extrémité ovale : 380/3, 380/6 poinçon à extrémité triangulaire : 410/2, 407/2 peigne : 381/27, 380/381
Impressions continues	4	380/17, 381/26, 408/3, 410/1
Incisions discontinues	1	381/14
Impressions/incisions continues	5	380/17, 381/17, 386/26, 408/5, 410/1

Tabl. IV - Techniques décoratives représentées

Décor

Les impressions digitées (tab. IV) s'organisent le plus souvent en une ligne placée au niveau du diamètre maximum des pots carénés. Seuls deux exemples de motifs couvrant la panse sont répertoriés (381/3 et 12).

Les décors réalisés au poinçon ou au peigne concernent majoritairement des pots carénés ou à épaulement : les motifs couvrent la panse (380/3, 380/381, 381/16 ?), remplissent des bandeaux horizontaux (381/17) ou des panneaux (381/27).

Les impressions continues sont le plus souvent des motifs de triangles emboîtés insérés dans des

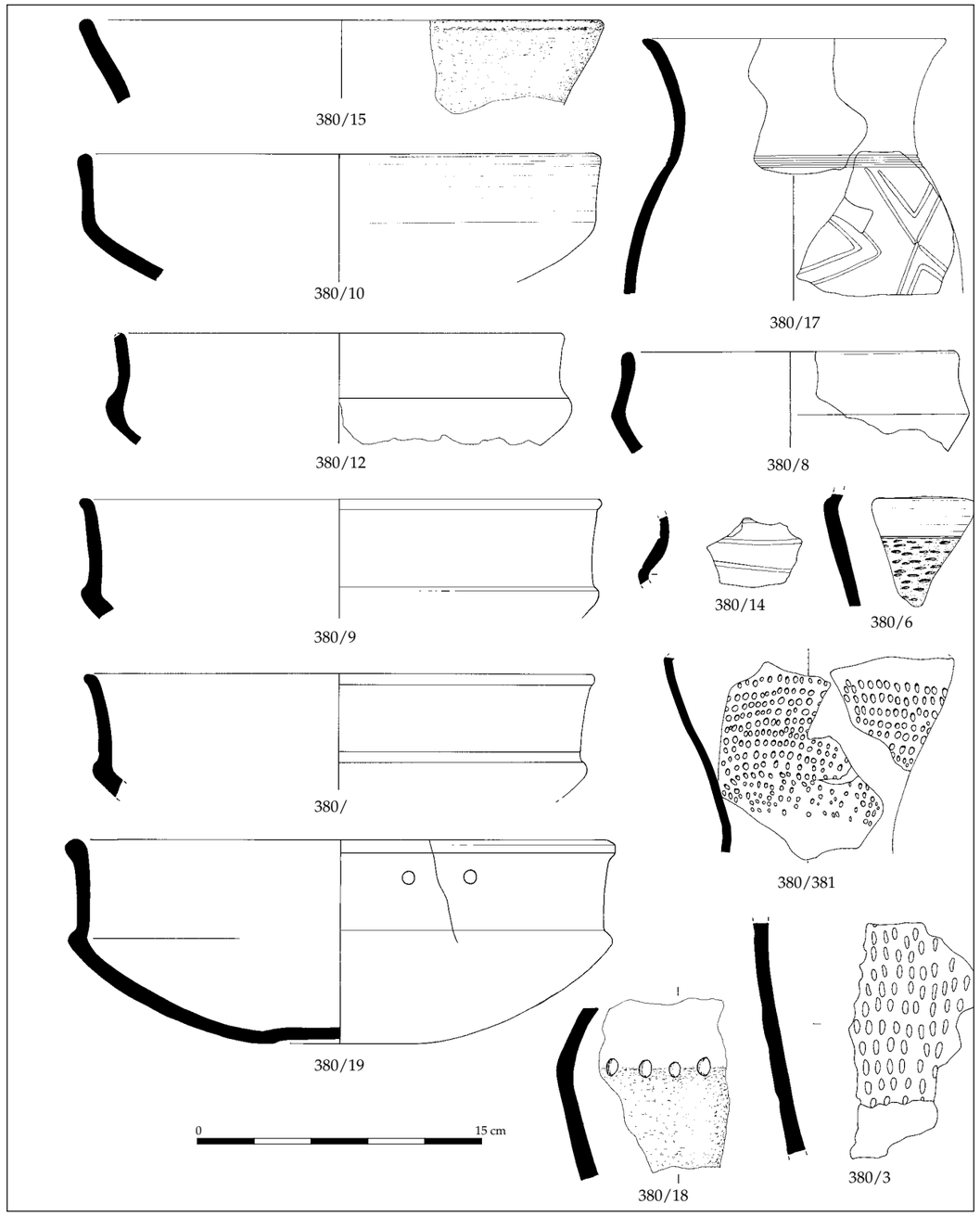

Fig. 8 - Mobilier de la structure 380

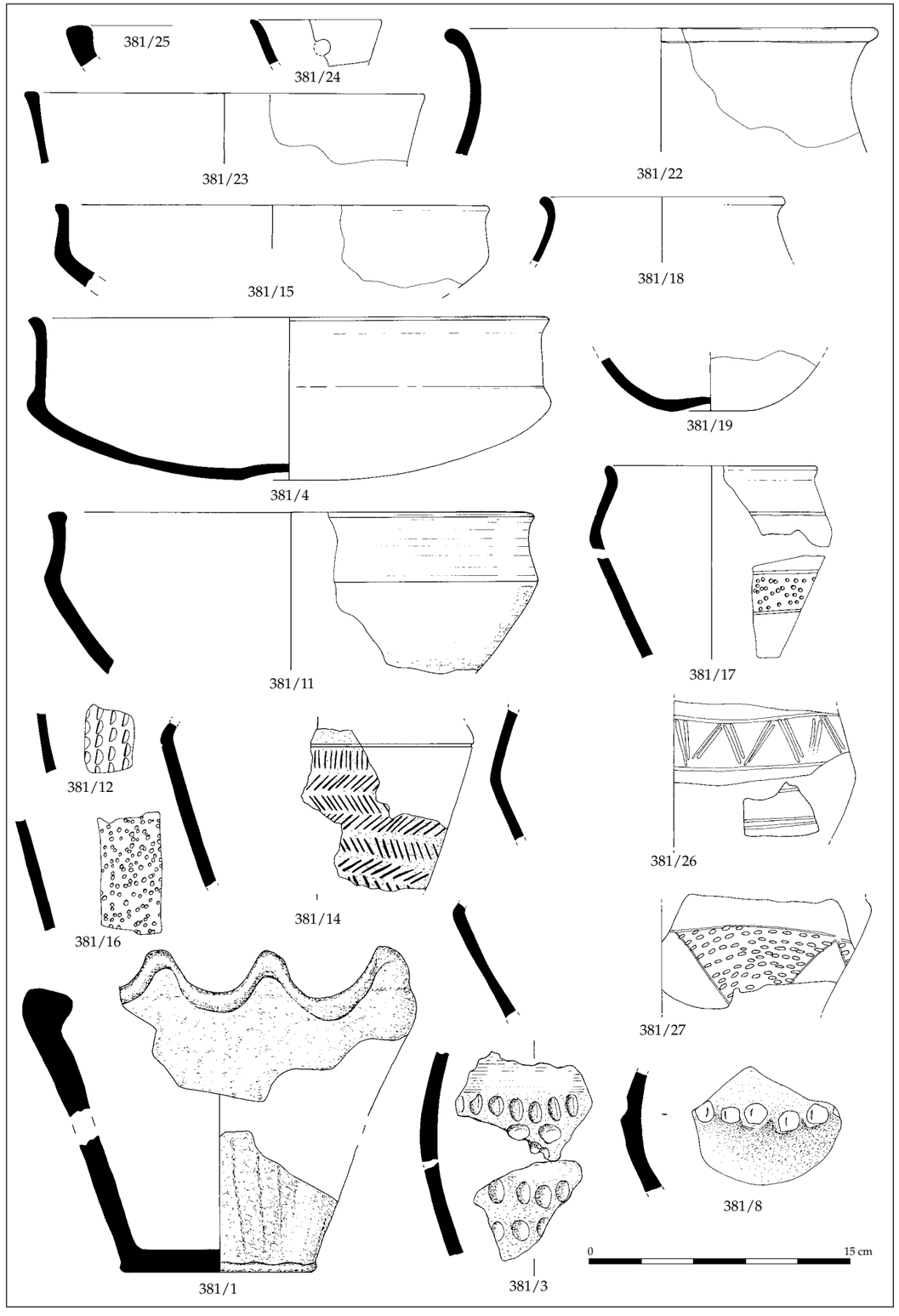

Fig. 9 - Mobilier de la structure 381

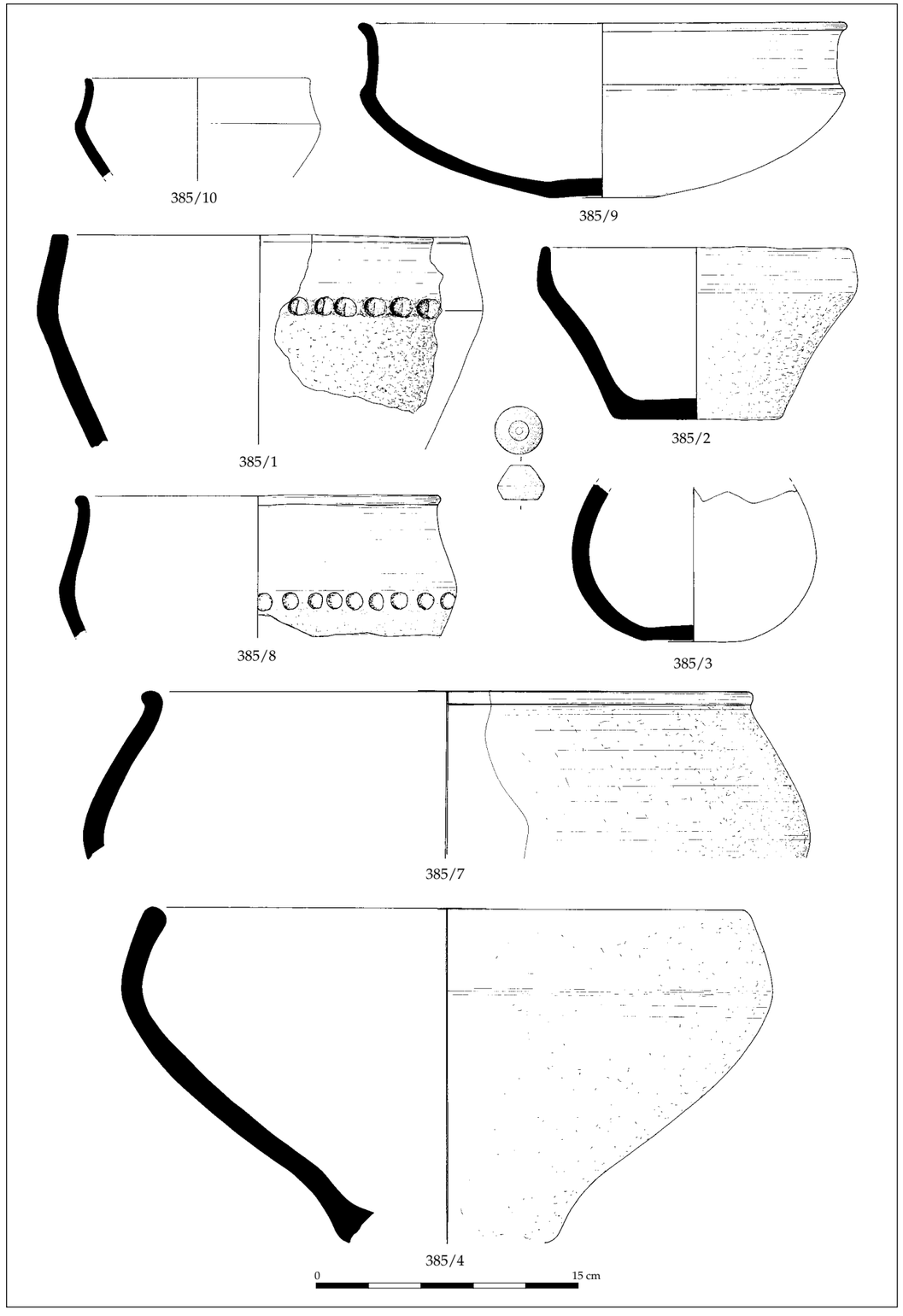

Fig. 10 - Mobilier de la structure 385

bandeaux horizontaux, alors associés à des formes carénées (381/26, 408/3, 410/1). Un motif de triangles se retrouve sur la panse d'une forme ovoïde (380/17).

Le seul exemple d'incisions correspond à une organisation en chevrons emboîtés formant des bandes horizontales sur la panse d'un pot caréné (381/14).

Formes et datation

Différentes grandeurs de pots sont représentées : petites (exemple 15/1), moyennes (ex. 15/3) ou grandes dimensions (385/7).

Assiettes, écuelles et pots carénés présentent une même variabilité dans leur morphologie : le segment supérieur peut être rectiligne à légèrement convexe et plus ou moins rentrant (ex. assiettes ; écuelles 300/3 ; pots 15/10) ou concave (ex. assiettes 15/16 ; écuelles 381/11 ; pots 300/1 et 408/1).

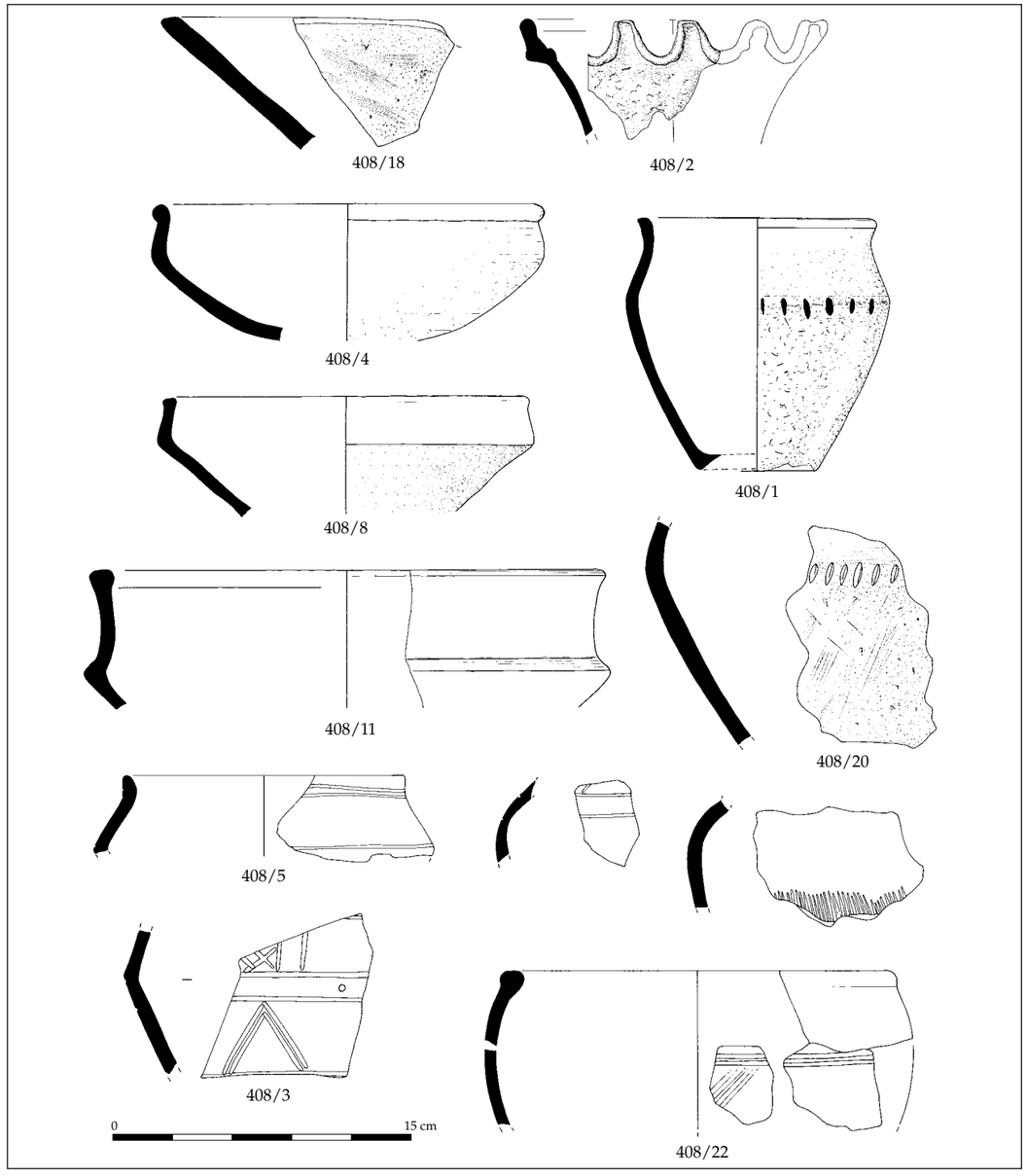

Fig. 11 - Mobilier de la structure 408

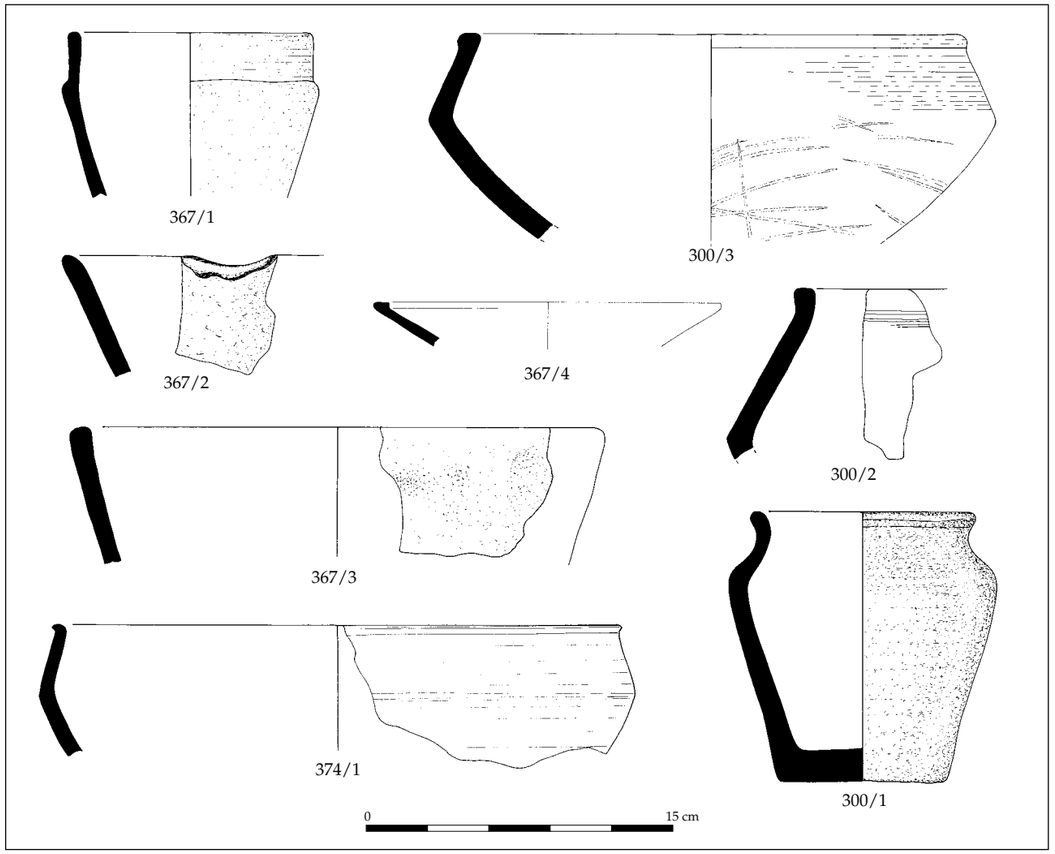

Fig. 12 - Mobilier des structures 300, 367 et 374

Les ensembles étudiés se caractérisent surtout par l'association de formes carénées et à épaulement dont le profil au-dessus de la carène est marqué par un ressaut (assiettes/écuelles et pots, tab. V). Une étude récente prenant en compte les mobiliers céramiques de l'Oise, l'Aisne et la Somme a montré qu'une évolution se faisait jour à partir du second quart du IVe siècle avant notre ère avec le passage du profil caréné, classique pour le Ve siècle, au profil marqué par un ressaut sans que l'on puisse parler de rupture stylistique dans la mesure où il existe une filiation entre ces formes (Friboulet et *al.*, à paraître). Il a, par ailleurs, été observé que les formes anciennes, assiettes et pots carénés, perduraient et coexistaient avec les vases à épaulement jusqu'à la fin du IVe siècle. Localement, les ensembles de Ham, comme ceux d'Harbonnières "Le Fond de Warcourt", dans la Somme (Buchez et *al.* 2000a), et

Forme	Individus identifiés (fig. 7 à 13)
Forme tronconique	15/5, 15/7, 15/13, 367/2, 367/3, 380/15, 380/16, 408/18
Forme curviligne	15/4, 385/4
Forme à inflexion	385/2
Jatte à bord festonné	381/1, 408/2
Assiette/écuelle carénée	15/2, 15/16, 300/3, 380/10, 381/11, 381/15, 408/4, 408/4, 410/1, 418/8
Assiette/écuelle à épaulement	380/9, 380/11, 380/12, 380/19, 381/4, 385/9, 408/11
Pot caréné	15/1, 15/3, 15/10, 15/12, 300/1, 374/1, 380/8, 381/17, 385/7, 385/1, 385/8, 385/10, 385/18, 407/4, 408/1, 420/1, 425/4
Pot à épaulement	15/22, 15/9, 367/1, 380/6
Pot curviligne sans col	408/22
Pot à col éversé	380/17

Tabl. V - Formes représentées

de Vermand "Le Champs du Lavoir", dans l'Aisne (Lemaire et *al.* 2000), sont caractéristiques de cette phase (- 375/-300, La Tène B2 de Reinecke-Polenz ou Aisne-Marne III de Demoule, 1999), même si ces sites ne sont pas strictement contemporains. On peut ainsi voir la présence exclusive de l'épaulement pour les formes basses à Vermand comme l'aboutissement du processus de remplacement des profils carénés par les profils à ressaut qui continuent d'exister durant le IIIe siècle. Les formes hautes à épaulement de Vermand sont, d'ailleurs, plus proche des vases trouvés dans la nécropole de Ham, à placer à La Tène C1 (*cf. infra*), que des vases issus des contextes d'habitat de ce même site.

LA NÉCROPOLE À INCINÉRATIONS

ORGANISATION ET PRATIQUES FUNÉRAIRES

Quinze à seize structures à caractère funéraire ont été reconnues, localisées à environ 70 m au sud de la zone d'habitat de La Tène ancienne (fig. 2). Le secteur a été bouleversé par des aménagements de la guerre de 1914-1918 (tombe 4), un système de fossés postérieurs à l'utilisation de la nécropole ayant par ailleurs entraîné la destruction partielle de plusieurs tombes (1, 17 et 18). De plus, les fosses sépulcrales sont apparues peu profondes, du fait d'une érosion des sols dont l'importance est difficile à évaluer et/ou d'un faible enfouissement, à l'origine, des éléments constituant la tombe. Dans certains cas, comme sur le site proche de Beauvois-en-Vermandois/Trefcon "Le Pied de Bœuf" dans l'Aisne (Lefèvre 1999), la conservation de trous de poteau sur une hauteur de près de 80 cm sous la semelle de labours à proximité de fosses funéraires

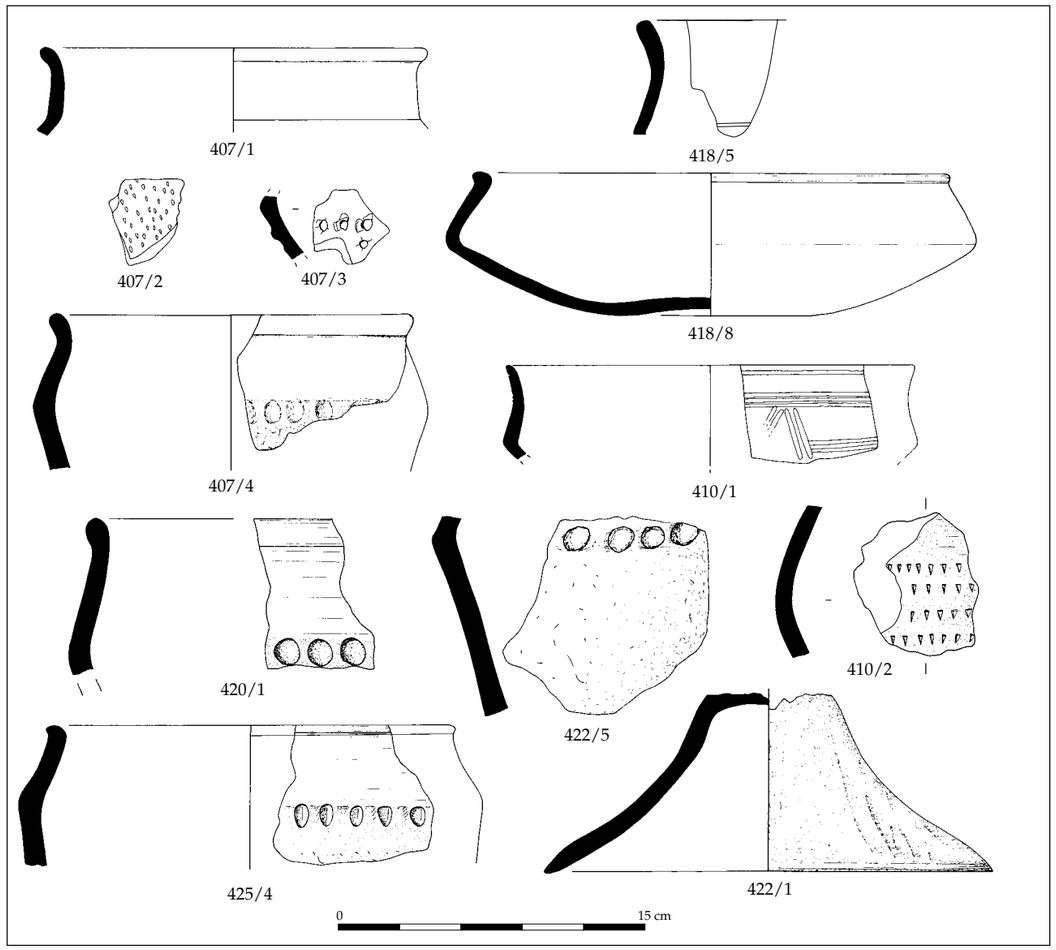

Fig. 13 - Mobilier des structures 407, 410, 418, 422 et 425

laténiennes présentant au mieux une trentaine de centimètres de hauteur peut, en effet, conduire à s'interroger sur la profondeur d'enfouissement des incinérations (tombes de sub-surface, voire en partie comprise dans un dôme de terre ?). Quoi qu'il en soit, le résultat est le même : les vases et les amas osseux ont le plus souvent été tronqués par les labours.

En l'absence d'élément structurant perceptible (fossé, chemin…), les tombes s'organisent néanmoins de façon linéaire (fig. 5), se développant selon un axe est-ouest sur une trentaine de mètres de long (fig. 2). La plus grande tombe qui comportait au moins 9 vases (st 4) se trouve légèrement excentrée. Aucun lien avec un habitat n'est assuré, mais l'espace situé vers l'est n'a pas été exploré.

Ce cimetière ne correspond pas forcément au schéma régional habituellement mis en évidence où l'on voit un ou plusieurs petits groupes de tombes implantés en périphérie des établissements agricoles. Un autre schéma organisationnel correspondant sans doute au regroupement des membres de plusieurs établissements (Baray 1997) a été reconnu dans la région d'Abbeville (Somme) pour des ensembles, certes plus importants (de 40 à 80 structures à caractère funéraire) mais dont la durée d'utilisation est aussi plus longue. Quoi qu'il en soit et bien que le mauvais état de conservation fausse notre vision, c'est l'image d'une communauté rurale peu aisée qui transparaît – de 1 à 4 vases dans la majorité des tombes (fig. 14), absence de mobilier d'accompagnement métallique hormis les fibules et les anneaux relevant de la parure et/ou de l'habillement.

Aucune donnée n'est disponible concernant les modes de crémation et la gestuelle de dépôt des ossements incinérés. On peut seulement souligner que l'absence du dépôt en urne inscrit cette nécropole dans une tendance régionale prédominante à La Tène moyenne (Buchez *et al.* 2000b).

ÉTUDE DU MOBILIER CÉRAMIQUE

Approche technologique et décor

La majeure partie des pâtes se caractérise par la présence de nombreuses vacuoles qui sont les témoins de la dissolution d'éléments carbonatés, parfois préservé au cœur de la céramique (ex. 7/1 ou 8/2). Cette prédominance des argiles carbonatés à partir de La Tène moyenne a déjà été relevée lors de l'étude des ensembles céramiques découverts sur le tracé de l'autoroute A29 reliant Amiens à Saint-Quentin (Blancquaert 2000).

Trois individus n'appartiennent pas à ce groupe de pâte (19/4, 17/1 et 8-9/3). Les deux derniers se distinguent par l'ajout de chamotte.

Les surfaces des vases sont souvent très abîmées et les vases portant des traces de polissage ou présentant un aspect lustré (ou un décor lustré) devaient sans doute être plus nombreux à l'origine.

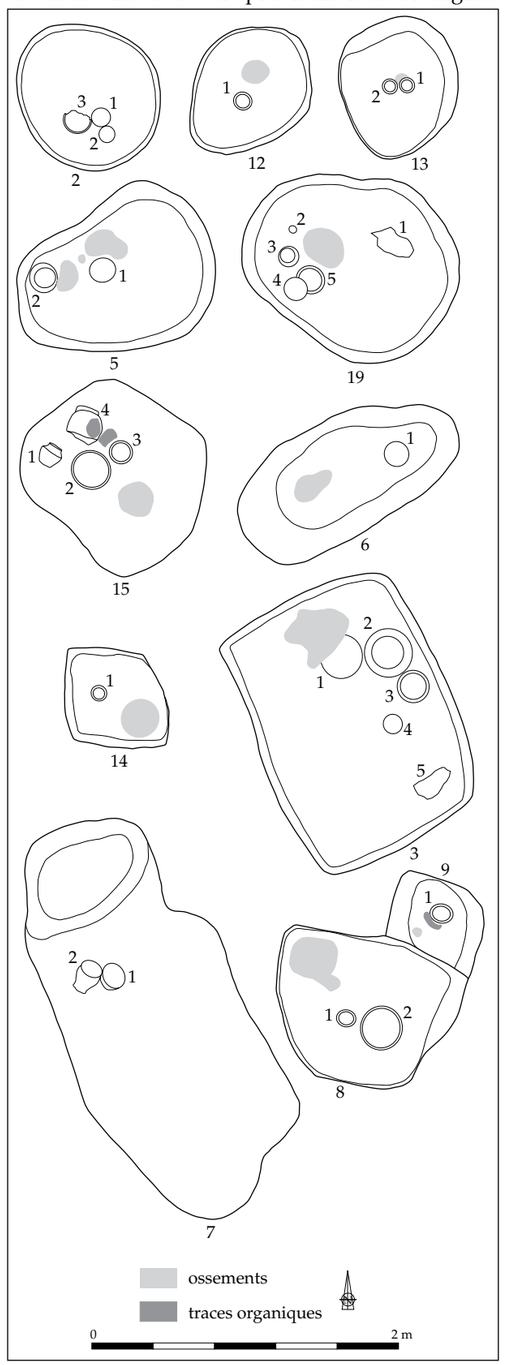

Fig. 14 - Plan des tombes

Les décors sont réduits à une rangée d'impressions exécutées à l'aide d'un outil simple à extrémité de section carré (5/2) rectangulaire (15/1) ou triangulaire (17/1) situées juste à la liaison col/panse et aux motifs réalisés au polissoir. L'état de conservation des vases ne permet d'attester que deux décors au polissoir : un trait rectiligne à la base du col du vase 17/1 et une guirlande d'arcs de cercles successifs sur l'épaule de l'assiette 19/5.

Formes et datation

Le registre des formes se compose de trois éléments récurrents (fig. 15 et 16) : l'assiette à épaulement (3/1, 4/9, 7/1, 8/2, 9/1 et 15/3) pour les formes basses, les pots à épaulement et les pots à col et à panse piriforme (diamètre maximum placé assez haut) comportant le plus souvent une rangée d'impressions à la jonction entre le col et la panse (5/2, 15/1, 17/1). Les assiettes à épaulement sont nombreuses au sein des ensembles domestiques fouillés sur le même site (*cf. supra*, implantation nord-est). Elles caractérisent régionalement les mobiliers tant domestiques que funéraires de la majeure partie du IVe siècle avant notre ère et perdurent au IIIe siècle (*cf. supra*). Il en va de même pour les pots à épaulement. En revanche les pots à col court ne sont pas représentés dans les ensembles céramiques de la zone d'habitat nord-est de Ham. Ces pots comportant une ligne d'impressions sur le haut de l'épaule apparaissent au IIIe siècle avant J.-C. et sont dès lors une constante des ensembles domestiques de l'Est de la Somme et de l'Ouest de l'Aisne d'après l'étude céramologique réalisée à l'occasion de la construction de l'autoroute reliant Amiens à Saint-Quentin (Blanquaert 2000). Pour le même secteur géographique, des exemples sont également issus du domaine funéraire, tel le vase 3 de la tombe 483 d'Athies "Le Chemin de Croix" (Somme) qui peut être mis en parallèle avec le vase 5/2 de Ham où les deux vases de la tombe 3 de Beauvois-en-Vermandois/Trefcon "Le Pied de Bœuf" (Aisne). Les céramiques 1 et 6 de la tombe 4 de ce dernier site sont, par ailleurs, comparables, respectivement aux vases 3 et 5 de la tombe 19 de Ham, suggérant que ces deux cimetières, distants d'une dizaine de kilomètres seulement, sont contemporains.

Les différences observées entre le mobilier des tombes de Ham et celui de la zone d'habitat nord-est du même site, non seulement pour ce qui est du registre morphologique rencontré mais aussi pour ce qui est des matériaux utilisés – la proportion de céramique à pâte carbonatée est plus importante dans le cas des tombes – sont des indices en faveur de l'hypothèse d'un décalage chronologique entre les deux ensembles. Les indices (mobilier céramique, fibules dont la datation donnée est fin IIIe/début IIe siècle avant J.-C. selon Feugère, 1985) convergent pour placer tout ou partie des tombes de Ham au IIIe siècle (La Tène C1 de Reinecke-Polenz). Les associations de mobilier n'étant pas intégralement parvenues jusqu'à nous, il n'est cependant pas possible de déterminer si certaines tombes (n° 7, 8/9 ?) ont pu être contemporaines de cette implantation domestique à situer quelque part dans les trois derniers quarts du IVe siècle (*cf. supra*), l'utilisation du cimetière perdurant tandis que l'habitat est délocalisé.

LE PARCELLAIRE DE LA PÉRIODE ROMAINE

Le réseau de fossés qui se superpose aux occupations de la protohistoire ancienne sans tenir compte de leur organisation spatiale correspond à un parcellaire associé à un système de chemins. Les parcelles sont quadrangulaires, de 120 à 125 m de côté (fig. 17). Des interruptions dans les fossés ménageant un passage entre chemin et parcelles ont été mises en évidence. Ce réseau ne peut être daté, faute de mobilier associé : un seul élément attribué au Ier siècle de notre ère provient du fossé 601. L'établissement du parcellaire apparaît cependant antérieur au fossé 313 qui traverse cet ensemble et qui a livré quelques tessons à placer dans une fourchette fin Ier/IIe siècle. Pour autant que l'on puisse en juger au travers du décapage resté partiel aucun vestige à caractère domestique ne s'insère dans ces vastes parcelles. L'ensemble évoque le site du Translay "Busmenard" (Somme) où des enclos à vocation indéterminée sont implantés dans les parcelles, à distance du système viaire (Bayard, 1996, p. 178).

CONCLUSION

Deux implantations protohistoriques sont à l'origine de la majorité des vestiges rencontrés sur cette portion de versant de la vallée de la Somme. Si le bâti de la zone nord-est est clairement situé au IVe siècle avant J.-C., la datation évoquée – deuxième moitié du IVe siècle / début du Ve siècle – pour les constructions sud-ouest dont les plans sont bien conservés reste plus incertaine. Dans un cas comme dans l'autre, l'interprétation qui prévaut est celle de petites unités agricoles mais l'hypothèse d'un habitat groupé ne peut être exclue pour les installations sud-ouest.

Les principaux apports de la fouille de Ham concernent l'établissement de la séquence typochronologique régionale des IVe/IIIe siècle avant notre ère, ainsi que les questions liées à la structure des habitats (composantes, organisation spatiale) et au mode d'occupation des sols.

Lorsque l'ampleur des décapages archéologiques le permet, on s'aperçoit que les sites d'habitat de La Tène ancienne sont constitués de plusieurs petits

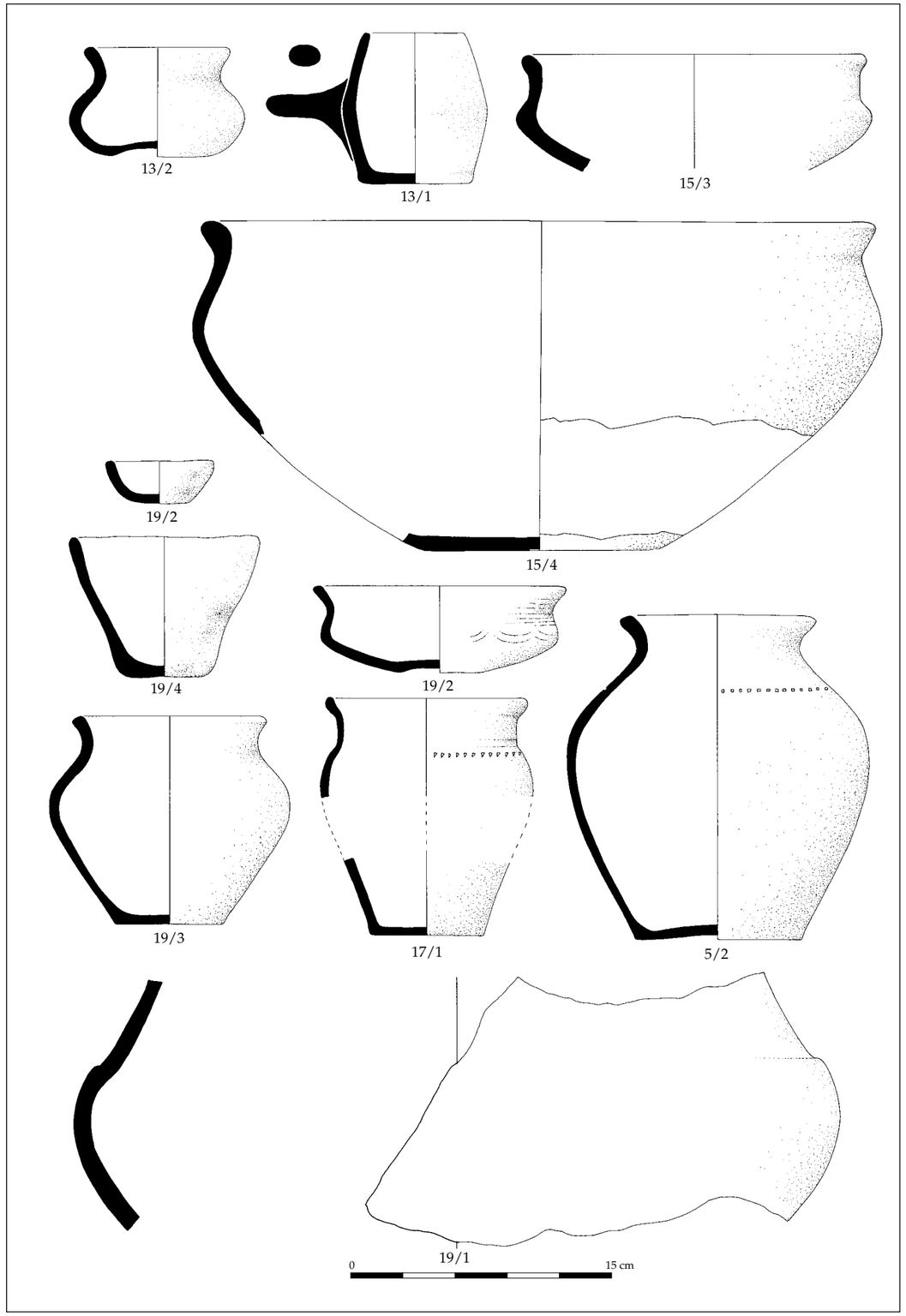

Fig. 15 - Mobilier des tombes 3, 4, 7, 8 et 9

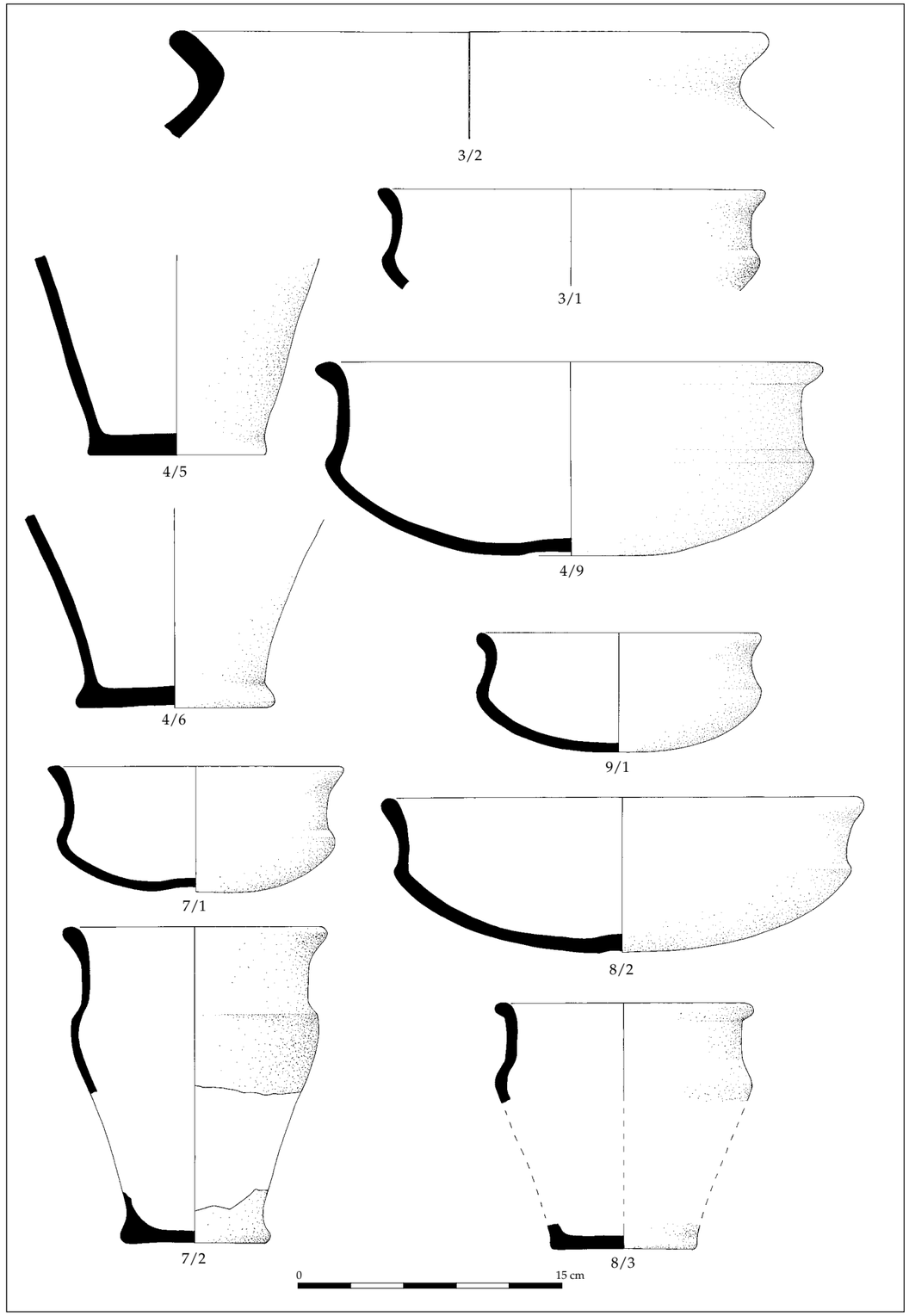

Fig. 16 - Mobilier des tombes 5, 13, 15, 17 et 19

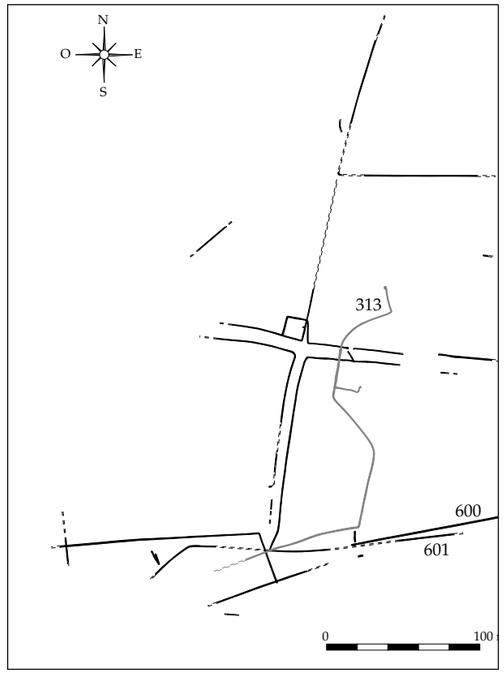

Fig. 17 - Parcelaire gallo-romain. Plan du réseau de fossés

noyaux à durée de vie limitée distants de plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines de mètres, découlant d'un déplacement des structures domestiques au cours du temps (Gransar 2002). Ce constat, essentiellement issu de l'étude des sites de vallée de l'Aisne où les fouilles préalables à l'exploitation des carrières conduisent à ouvrir de vastes superficies, semble valable pour la région située immédiatement au nord-ouest. Bien que l'étendue des emprises fouillées y soit moins importante du fait de la nature des interventions archéologiques, jusqu'ici essentiellement liées à des constructions autoroutières, les observations se multiplient qui suggèrent comme à Vignacourt, à Thieulloy-L'Abbaye ou sur les localités de Quevauvilliers et Revelles (communes de la Somme), une occupation répétitive des mêmes secteurs au cours de La Tène ancienne (Millerat & Buchez 2004 ; Buchez 2004 a et b). Le tracé autoroutier de l'A29 ouest traverse là des secteurs de plateau densément investis à partir de La Tène moyenne où ont été mis en évidence différents indices de La Tène ancienne distants d'une centaine de mètres. Sur ces tracés, ces indices sont cependant souvent réduits à une fosse, voire à du matériel trouvé en position secondaire (Revelles).

Les opérations plus extensives en relation notamment avec les aménagements de ZAC offrent l'opportunité de préciser l'image de l'occupation des sols entrevue au travers des opérations linéaires. La mise en évidence à Ham d'un ensemble funéraire du IIIe siècle sur un secteur déjà occupé à la fin du IVe siècle pose notamment la question de la continuité dans l'occupation et dans le peuplement à la charnière de La Tène ancienne et de La Tène moyenne.

DOCUMENT ANNEXE
DESCRIPTION DES TOMBES

La description des tombes et de leur mobilier est issue du croisement des données de fouille (opération réalisée en 1994 : sépultures 1 à 7 ; en 1995 : sépultures 8/9 et 13 à 19) et de l'étude du matériel préservé jusqu'à ce jour. Du fait d'une fouille réalisée dans l'urgence – l'enregistrement est resté partiel – et des aléas liés à la conservation du mobilier (perte, erreur de numéro, etc.) les informations concernant cet ensemble funéraire sont lacunaires. Ainsi ne dispose-t-on pas, par exemple, des éléments permettant de juger si l'inexistence d'information sur les ossements incinérés est réellement liée à leur absence des contextes étudiés (structures 2, 7).

La fosse 1 quadrangulaire, de plus de 0,70 m de long sur 0,75 m de large, partiellement détruite par un fossé postérieur et très arasée, n'a livré qu'un seul vase, non identifiable. De même la structure 2 était-elle mal conservée, ne présentant plus que trois fonds de vase.

La tombe 3, creusement quadrangulaire de 1,80 m sur 1,40 m, comportait un amas d'ossements incinérés localisé à l'extrémité nord-ouest de la structure et 4 à 6 individus céramiques dont trois seulement ont pu être identifiés (vase 3/1 : assiette à épaulement à pâte vacuolaire, tranche de couleur beige et surfaces grises, lustre attesté au moins pour l'extérieur du vase ; vase 3/2 : dolium de forme indéterminée à pâte vacuolaire, gris noir à beige rouge).

Les contours de la fosse 4, de 2,60 m dans sa plus grande dimension et en partie perturbée par une tranchée de la guerre de 1914-1918, sont apparus irréguliers. Neuf vases étaient répartis par groupe de deux ou trois individus et de nombreux tessons ont été trouvés, épars, dans la moitié nord de la structure. Une forme haute de type indéterminé était située dans l'angle de la fosse, accompagnée d'une forme basse (assiette carénée ou à épaulement ?). Les céramiques 4/3 et 4/4, en position centrale, n'ont pas pu être identifiées. Les vases 4/5 et 4/6 localisés plus à l'ouest sont des formes hautes. Un dernier ensemble sud se compose de trois individus : un fond appartenant à une forme haute (4/7) et deux formes basses (4/8 et 4/9) dont une seulement est bien conservée (4/9 : assiette à épaulement et à fond

légèrement soulevé, à pâte est vacuolaire, tranche beige, surfaces brun foncé et liseré sous jacent rouge sous la surface externe présentant un lustre).

Dans la tombe 5, aux contours irréguliers et mesurant 1,30 m sur 1 m, deux amas osseux ont été distingués, apparemment chacun associé à un vase, l'ensemble étant cependant regroupé dans la même partie sud-ouest de la fosse. La céramique 5/1 est une forme basse non identifiable et le vase 5/2 est un pot à col éversé et panse piriforme portant une ligne d'incisions sur l'épaule.

La fosse 6 qui forme un ovale allongé d'environ 1,50 m sur 0,70 m a livré un amas d'ossements incinérés placé à l'extrémité nord-est et un fond de vase non identifiable situé à l'autre extrémité.

La structure 7 est une fosse subrectangulaire, de 2,70 m sur 1,20 m, flanquée à son extrémité ouest d'un creusement ovoïde de 0,80 sur 0,70 m (appartenant à la tombe ?). En bordure ouest de la fosse subrectangulaire ont été retrouvés deux vases placés côte à côte, basculés vers le nord (7/1 : assiette à épaulement, à fond ombiliqué, à pâte vacuolaire comprenant des inclusions calcaires, tranche et surfaces de couleur brune, probablement lustrées à l'origine ; 7/2 : pot à épaulement, à pâte vacuolaire brun rose et surfaces brunes présentant des traces de polissage). On ne dispose pas de renseignements quant à la présence ou non d'ossements incinérés.

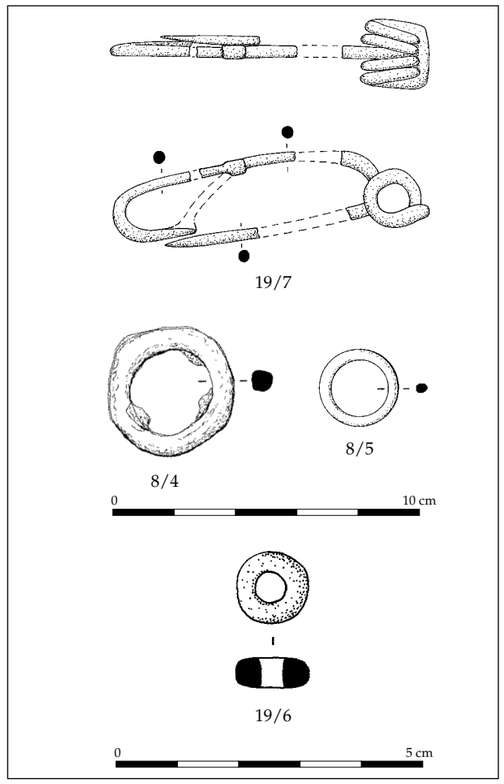

Fig. 18 - Mobilier métallique des tombes 8 et 19 ; perle en verre de la tombe 19

La fosse trapézoïdale 8, de 1,25/0,35 m sur 0,85 m, est apparue jouxtant un creusement quadrangulaire de 0,60 m sur 0,50 m situé dans le prolongement de sa paroi nord-ouest à considérer soit comme un agencement particulier, soit comme une structure différenciée (tombe 9 ?). Des fragments de bord et de fond d'une forme haute (8-9/3 : pot à épaulement, à pâte chamottée, grise) ont été retrouvés dans le comblement de la fosse 8. Ces éléments peuvent être résiduels et liés à une perturbation de la tombe 9 par le creusement de la sépulture 8 ou être un dépôt initialement situé en position plus haute par rapport au fond de la fosse 8. Cette structure a par ailleurs livré, un amas d'ossements incinérés appartenant un adulte et comprenant trois fibules filiforme en fer (8/6 à 8 dont deux à ressort à quatre spires et corde externe, type 1 à 2 de Feugère ainsi que deux anneaux, l'un en fer (8/4 ; Ø : 4 mm) et l'autre en bronze – 8/5 ; Ø : 2,5 mm (fig. 18). L'amas osseux était localisé dans l'angle sud-ouest et deux vases se trouvaient en position centrale (8/1 : fond rond à aplati appartenant à une forme basse non identifiable, 8/2 : assiette carénée à fond ombiliqué, à pâte vacuolaire et inclusions calcaires partiellement préservées, surface interne brun-rouge et externe brun foncé, lisse).

Un fragment osseux d'un individu immature associé à un fragment d'ardillon de fibule en fer a été trouvé dans l'angle sud-est de la fosse 9 ainsi qu'une céramique, en position centrale (9/1 : assiette carénée à fond rond, à pâte vacuolaire, surface internebrun-rouge et externe brun foncé, lisse). Des traces organiques (bois ?) ont été relevées contre ce vase.

La tombe 12 peu profonde se présentait sous la forme d'une fosse ovoïde d'une longueur maximum de 0,70 m. Un amas osseux et un fond de vase se trouvaient en position centrale.

La sépulture 13 est un creusement ovoïde de 0,90 m sur 0,85 m. La présence d'ossements est signalée, en position centrale, contre les vases d'accompagnement (13/1 : micro-vase de forme biconique avec élément de préhension et bec verseur, à pâte brun foncé est vacuolaire et inclusions calcaires partiellement préservées, surfaces grossièrement régularisées ; 13/2 : micro-vase à col éversé et fond soulevé).

La tombe 14, de plan subcarré et de 0,60 m de côté, comprenait, dans l'angle nord-ouest, un amas d'ossements incinérés associés aux fragments d'une fibule en fer non identifiable et un fond de vase légèrement décalé par rapport au centre de la fosse.

Dans la tombe 15, fosse aux contours irréguliers de 1,20 m à 1 m, l'amas osseux est légèrement décentré vers la moitié nord de la fosse et quatre vases d'accompagnement sont groupés dans la moitié sud (15/1 : pot à col éversé et panse piriforme comportant une ligne d'incisions sur l'épaule ; 15/2 : assiette carénée à fond ombiliqué ; 15/3 : assiette à épaulement à pâte vacuolaire, tranches et surfaces brun foncé lustrées, liserés roses sous jacents ; 15/4 : grande forme basse à épaule arrondie, à pâte vacuolaire, noire à beige et rouge, surfaces abîmées. Des traces organiques (bois ?) ont été notées sur et à proximité du vase 4.

La tombe 16, ovoïde, de 2,90 m sur 1,80 m ne recelait qu'un amas osseux placé dans la partie orientale de la structure.

La tombe 17, aux contours irréguliers et partiellement détruite par un fossé moderne (dimensions supérieures à 0,90 m sur 0,40 m), n'a livré qu'un seul vase (17/1 : pot à col éversé, et panse piriforme comportant une ligne d'incisions sur l'épaule, à pâte chamottée, tranche brun foncé, surfaces brun rouge lisses).

De la tombe 18, carrée ou quadrangulaire, partiellement détruite par un fossé moderne (0,75 m par ≥ 0,50 m), seul l'amas osseux est préservé.

La tombe 19 est une fosse ovoïde de 1, 40 m sur 1,20 m. L'amas osseux associé à une fibule filiforme en fer (19/7, à ressort à quatre spires et corde externe, type 1 à 2 de Feugère) et à une perle en verre bleu (19/6) est situé dans la moitié ouest (fig. 17). Les vases d'accompagnement sont placés à proximité, en arc de cercle autour de lui (19/2 : micro-vase de forme tronconique, surfaces grossièrement régularisées ; 19/3 : pot à lèvre éversée à panse piriforme et pâte brun foncé vacuolaire, 19/4 : vase tronconique, à pâte fine brun foncé ne présentant pas d'inclusions déterminables à l'œil nu, parois bosselées grossièrement régularisées, 19/5 : assiette carénée à fond soulevé et décor externe au polissoir formant une guirlande d'arc de cercle successifs sur l'épaule, pâte vacuolaire à inclusions calcaires partiellement préservées, surface extérieure noire (liseré rouge sous-jacent) présentant des traces de polissage et surface intérieure brun foncé lisse). Un large fragment d'un grand vase a été déposé en l'état dans l'autre moitié de la fosse (19/1 : tesson appartenant à une forme à épaulement, à pâte vacuolaire, tranche brun-rose, surfaces noires et lisses).

BIBLIOGRAPHIE

BARAY Luc (1997) – « Le cimetière protohistorique d'Abbeville "La Sole de Baillon" (Somme) : présentation liminaire des fouilles récentes de l'autoroute A16 nord », *BSPF*, tome 94, n° 2, 1997, p. 274-281.

BARBET Pierre (1995) – *Ham «Le Bois à Cailloux» ZAC Saint-Sulpice*, DFS, SRA de Picardie, Amiens, non publié.

BAYARD Didier (1996) – « La romanisation des campagnes en Picardie à la lumière des fouilles récentes : problèmes d'échelles et de critères », dans BAYARD Didier & COLLART Jean -Luc eds. – *De la ferme indigène à la villa romaine*, Actes du deuxième colloque AGER tenu à Amiens (Somme) du 23 au 25 sept. 1993, RAP n° spécial 11, Amiens, p. 157-184.

BLANCHET Jean-Claude & TALON Marc (2005) – « L'âge du Bronze dans la moyenne vallée de l'Oise, apports récents », BOURGEOIS Jean & TALON Marc eds. – *L'Âge du Bronze du Nord de la France dans son contexte européen*, Actes du colloque APRAB de Lille 1999, CTHS, p. 227-268.

BLANCQUAERT Gertrude (2000) - « La céramique laténienne du IIIe s. au I^e s. av J.-C. Les ensembles domestiques et funéraires mis au jour sur le tracé de l'autoroute A29 en Picardie », dans BLANQUAERT Gertrude, BUCHEZ Nathalie, LEFEVRE Philippe, LE GOFF Isabelle, MENIEL Patrice & ROUGIER Richard – *La protohistoire récente sur le tracé de l'autoroute A29. Résultats et bilan méthodologique*, Études et synthèse, SRA de Picardie-AFAN Nord-Picardie, Amiens, non publié.

BOUILLOT Jocelyne (1999) – « Vignacourt "Les Terres de la Forêt" », dans COLIN Anne dir. – *Les habitats protohistoriques de l'autoroute A16 nord*. Section Amiens – Boulogne, DFS, Amiens : AFAN/SRA de Picardie, non publié, p. 70-71.

BOUILLOT Jocelyne & COLLET Hélène (1999) – « Vignacourt "Bois Vieil", "La Queue de la Forêt", "La Chaussée Brunehaut" », dans COLIN A. dir. – *Les habitats protohistoriques de l'autoroute A16 nord*. Section Amiens – Boulogne, DFS, Amiens : AFAN/SRA de Picardie, non publié, p. 72-95.

BUCHEZ Nathalie (2004a) – *Site 21, Quevauvilliers "Le Bois de Quevauvilliers"*, rapport d'évaluation, Amiens : SRA de Picardie-INRAP Nord-Picardie, non publié.

BUCHEZ Nathalie (2004b) – *Site 22, Revelles "En Face d'Henneville"*, rapport d'évaluation, Amiens : SRA de Picardie-INRAP Nord-Picardie, non publié.

BUCHEZ Nathalie, BARBET Pierre, CANTRELLE Sylvie, CONVERTINI Fabien, DUCROCQ Thierry, FERAY Philipe, LEFÈVRE Philipe, PRILAUX Gilles, ROUGIER Richard, SOUPART Nathalie & WOZNY Luc (2000a) – *La protohistoire ancienne sur le tracé de l'autoroute A29 : résultats et bilan méthodologique*, Études et Synthèse, Amiens : SRA de Picardie-AFAN Nord-Picardie, non publié.

BUCHEZ Nathalie, LE GOFF Isabelle & MENIEL Patrice (2000b) - « Les ensembles funéraires de La Tène moyenne

et finale », dans BLANQUAERT Gertrude, BUCHEZ Nathalie, LEFEVRE Philippe, LE GOFF Isabelle, MENIEL Patrice & ROUGIER Richard – *La protohistoire récente sur le tracé de l'autoroute A29. Résultats et bilan méthodologique*, Études et synthèse, SRA de Picardie-AFAN Nord-Picardie, non publié.

BUCHEZ Nathalie & TALON Marc (à paraître) – « L'âge du Bronze dans le bassin de la Somme. Bilan et périodisation du mobilier céramique », BOURGEOIS Jean & TALON Marc eds. – *L'Âge du Bronze du Nord de la France dans son contexte européen*, Actes du colloque APRAB de Lille 1999, CTHS, p. 162-191.

COLLET Hélène, BARAY Luc, HUMBERT Laura & PLUTON Sylvie (1998) – « Vignacourt "Le Bois Vieil" (Somme) », dans BARAY L. *et al.* – *Les cimetières protohistoriques de l'autoroute A16 nord. Section Amiens – Boulogne*, DFS, Amiens : AFAN/SRA de Picardie, non publié, p. 28-31.

CONVERTINI Fabien (2000) – « Analyse microscopique de la céramique de La Tène ancienne », dans BUCHEZ Nathalie, BARBET Pierre, CANTRELLE Sylvie, CONVERTINI Fabien, DUCROCQ Thierry, FERAY Philipe, LEFÈVRE Philipe, PRILAUX Gilles, ROUGIER Richard, SOUPART Nathalie & WOZNY Luc (2000a) – *La protohistoire ancienne sur le tracé de l'autoroute A29 : résultats et bilan méthodologique,* Études et Synthèse, Amiens : SRA de Picardie-AFAN Nord-Picardie, non publié.

DEMOULE Jean-Paul (1999) – *Chronologie et société dans les nécropoles celtiques de la culture Aisne-Marne du VIe au IIIe siècle avant notre ère*, RAP n° spécial 15, Amiens, 406 p.

DUVETTE Laurent (1994) – *Ham "Le Bois à Cailloux "*, rapport d'évaluation (phases 1 et 2), AFAN-SRA de Picardie, non publié.

FEUGÈRE Michel (1985) – « Les fibules en Gaule méridionale », *Revue archéologique de Narbonnaise,* supp. 12.

FRIBOULET Muriel, BUCHEZ Nathalie, DESENNE Sophie, GAUDEFROY Stéphane, MALRAIN François, PINARD Estelle & ROBERT Bruno (à paraître) – « Caractérisation des ensembles céramiques des IVe et IIIe siècles avant notre ère dans la région picarde », Actes du Colloques AFEAF de Clermont-Ferrand de 2003.

GAUDEFROY Stéphane & LE GOFF Isabelle (2004) – « La nécropole du début du Bronze final de Verneuil-en-Halatte (Oise) », *RAP* n° 1/2, Amiens, p. 19-32.

GRANSAR Frédéric (2000) – « Le stockage alimentaire sur les établissements ruraux de l'âge du Fer en France septentrionale : complémentarité des structures et tendances évolutives » dans – MARION Stéphane & BLANQUAERT Gertrude eds. – *Les installations agricoles de l'âge du Fer en France septentrionale*, Actes du colloque de Paris (29 et 30 novembre 1997), Paris, p. 277-297.

GRANSAR Frédéric 2001 – « L'habitat de Bussy-Saint-Georges "Le Champ Fleuri nord" dans son contexte chronologique et géographique : essai de synthèse sur l'habitat de La Tène ancienne dans le Bassin parisien », dans BUCHEZ Nathalie, GRANSAR Frédéric, MATTERNE Véronique, PERNAUD Jean-Marie & YVINEC Jean-Hervé – *L'habitat de La Tène ancienne de Bussy-Saint-Georges (Seine-et-Marne)* –1er partie, *RAC*, Tome 40, p. 27-67.

LEFEVRE Philippe (1999) – *Beauvois-en-Vermandois "Le Pied de Bœuf"*, rapport d'évaluation, AFAN-SRA de Picardie, non publié.

LEMAIRE Patrick, MALRAIN François & MENIEL Patrice (2000) – « Un établissement à enclos de La Tène moyenne à Vermand (Aisne) ; études préliminaires », dans - *Les enclos celtiques*, Actes de la Table ronde de Ribemont-sur-Ancre (Somme), 9 et 10 décembre 1999, RAP n° 1/2, Amiens, p. 161-178.

LEPAUMIER Hubert & MARCIGNY Cyril (2003) – « Le site de la ZAC de "Beaulieu" à Caen (14) et la céramique du premier âge du Fer en Basse-Normandie : premier bilan », *RA0*, supplément n° 10, Rennes, p. 43-57.

MILLERAT Patrice & BUCHEZ Nathalie (2004) – *Thieulloy-L'Abbaye "Les Terres à Douze"-"Au Buquet Zabelle au Chemin des Charbonniers"* », rapport d'évaluation, Amiens : SRA de Picardie-INRAP Nord-Picardie, non publié.

O'CONNELL Martin (1983) – *Petters Sports Field Egham, : excavation of a Late Bronze Age/Early Iron Age Site*. Castel Arch, Guildford : Surrey Archeological Society. (Research Volume of the Surrey Archeological Society n° 10).

PETIT Emmanuel (1984) – *Nesle, Zone d'activités "Route de Rouy"*, Tranche 2 (1ère phase), rapport d'évaluation, AFAN-SRA de Picardie, non publié.

PRILAUX Gilles (2002) – *La production du sel à l'Âge du Fer. Contribution à l'établissement d'une typologie à partir des exemples de l'autoroute A16*. (Protohistoire européenne 5).

TALON Marc (1987) – « Les formes céramiques Bronze final et premier âge du Fer de l'habitat de Choisy-au-Bac (Oise) », dans BLANCHET J.-C.– *Les relations entre le continent et les îles britanniques à l'âge du Bronze,* actes du colloque de Lille, septembre 1984, dans le cadre du 22e Congrès préhistorique de France, *RAP et Mémoire de la SPF*, Amiens/Paris, p. 255-273.

WELLER Olivier & ROBERT Bruno (1995) – « Le commerce du sel à La Tène finale : une problématique relancée. Notes à propos de l'importation du sel attestée à La Tène finale dans l'Aisne », *RAP* n° 1/2, Amiens, p. 87-96.